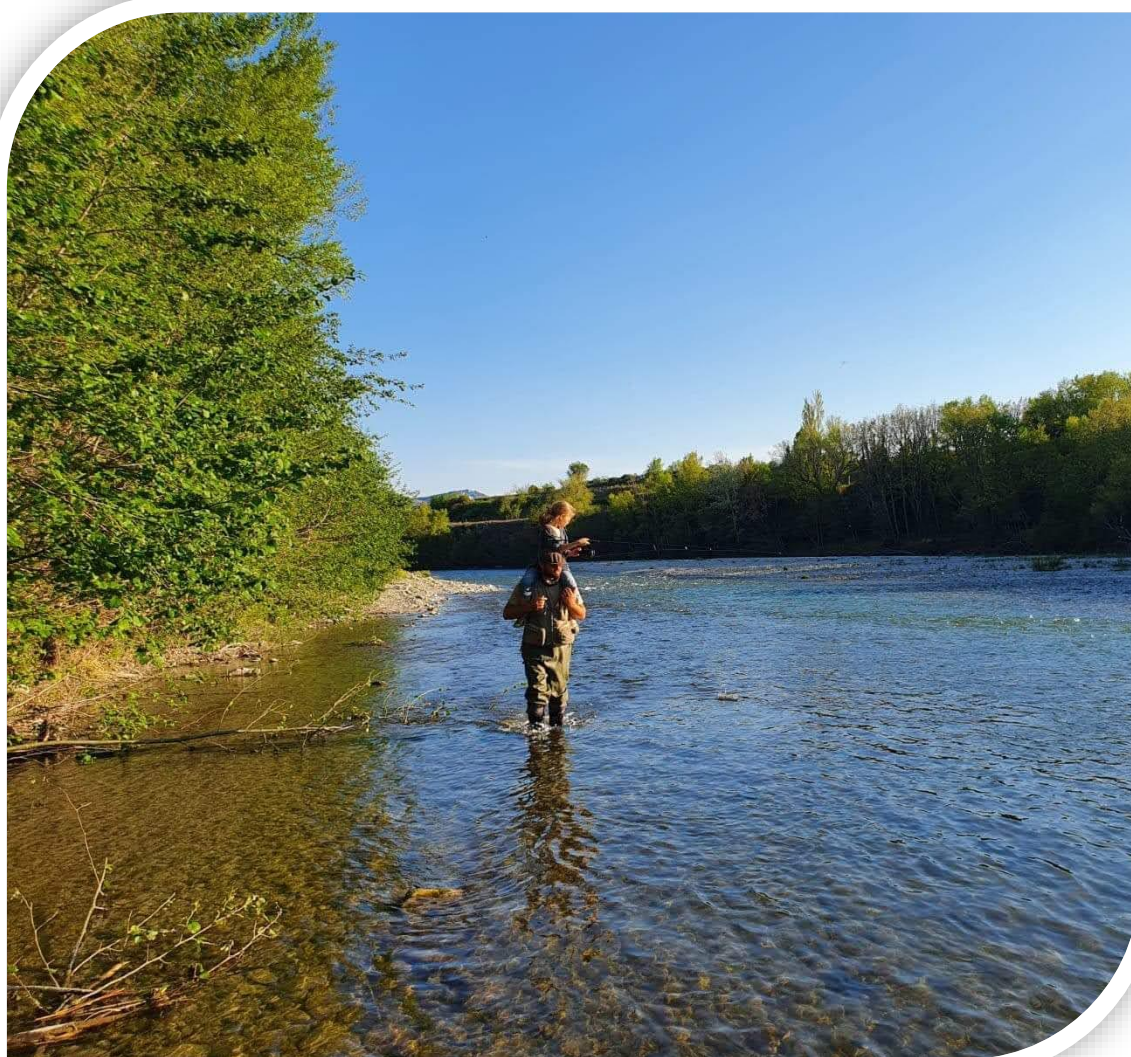


Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des
Alpes de Haute Provence

Reconnue d'utilité publique – Agréée au titre de l'Environnement

Rapport d'activité 2021



Assemblée générale du 20 mai 2022



SOMMAIRE

RAPPORT FINANCIER Exercice 2021	4
Commission de contrôle	4
Attestation des comptes.....	4
Détails des comptes bilan actif/passif	4
Détails comptes de résultats.....	4
BUDGET PREVISIONNEL 2021	12
RAPPORT ADMINISTRATIF Exercice 2021	14
1. Vie de la Fédération.....	15
1.1. Conseils d’Administrations et Commissions :	15
1.2. Permanences du Président	15
1.3. Réunions avec les Administrations et partenaires	15
2. Manifestations extra-départementales	16
3. Cotisations pêche et milieu aquatique et effectifs des pêcheurs.....	16
4. Formation de la garderie particulière	17
Campagne de Régulation du Grand Cormoran	18
Effectifs des pêcheurs	22
1. Vente effective de carte de pêche en 2021	23
2. Vente des vignettes du Club Halieutique Interdépartemental.....	23
3. Récapitulatif de l’Année 2021 des Produits (Timbres - Cotisations - Réciprocités) pour la FDAAPPMA	23
4. récapitulatif des produits vendus par internet	24
4.1. Répartition des commandes par point de vente en 2021	24
4.2. Répartition des produits lors de la saison 2021	25
3. Répartition des produits par mois pour l’année 2021	26
4.4. Répartition des produits par tranche d’âge	27
Compte-rendu du Pôle Technique	28
1. Activités liées au poste de chargée d’études et de travaux	29
1.1. Les adous	29
1.2. Les écrevisses	31
1.3. Autres études	32
1.4. Participation aux prestations techniques piscicoles de la Fédération	33
1.5. Participation aux opérations techniques d’autres structures	33
1.6. Réunions	33
1.7. Gestion du matériel	35

1.8. Subventions	35
1.9. Autres missions / formations	35
2. Activités liées au poste de délégué général	36
2.1. Missions administratives et organisationnelles.....	36
2.2. Missions de représentation de la Fédération	36
2.3. Missions en liens avec les AAPPMA.....	37
2.4. Missions d'expertises auprès des services de l'Etat et des collectivités.....	37
2.5. Missions techniques départementales	38
2.6. Réalisation et organisation de prestations techniques	38
2.7. Formations.....	39
Compte-rendu du Centre Piscicole Départemental.....	40
1. Livraison :	41
2. Pourcentage de perte d'œufs :	41
3. Perte à résorption de vésicule :	41
4. Alevinage.....	41
5. Valeur de la production du centre piscicole hors TAC surdensitaires	42
Compte-rendu du Pôle Développement du Loisir Pêche	43

RAPPORT FINANCIER

Exercice 2021



Commission de contrôle
Attestation des comptes
Détails des comptes bilan actif/passif
Détails comptes de résultats



**FEDERATION DES ALPES DE HAUTE PROVENCE POUR
LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE**

Reconnue d'Utilité Publique Agréée au Titre de l'Environnement

COMMISSION DE CONTROLE

DIGNE LES BAINS

29 avril 2022

En présence de Messieurs :

M. Michel ASTIER	Vérificateur aux comptes
M. FRIGGI André	Vérificateur aux comptes

M. ANZALLO Jérôme	Trésorier de la Fédération
-------------------	----------------------------

VIAL – JAIME Véronique	Comptable
PIN Catherine	Secrétaire

Etaient excusés

M. NIDERLENDER Claude	Vérificateur aux comptes
-----------------------	--------------------------

La Commission de Contrôle de la Fédération s'est réunie le 29 avril 2022, à 14 h 00 au siège de la Fédération.

Après examen des comptes, pièces et livres comptables de la Fédération, la Commission de Contrôle certifie conforme la régularité des comptes et donne quitus à MM. Le président et trésorier sur l'exercice civil écoulé.

Levée de la séance 15 heures.30

Fait à Digne Les Bains,
Le 29 avril 2022

MM Michel ASTIER et André FRIGGI

Vérificateurs aux Comptes

Haute Provence

Frédéric BIEBER

4 boulevard Victor Hugo
04000 DIGNE LES BAINS
Tél : 04 92 31 12 80
digne@anseemble.fr

Fédération des Alpes de Haute
Provence pour la Pêche et la
Protection du Milieu Aquatique

Immeuble Etoile des Alpes Bât B
04000 DIGNE LES BAINS

ATTESTATION

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la Fédération des Alpes de Haute Provence pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 1 343 480,72 euros,
- Total des produits : 637 086,95 euros,
- Résultat net comptable : 8 523,21 euros.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait pour valoir ce que de droit,

A Digne les bains, le 6 mai 2022.

ANSEMBLE HAUTE PROVENCE

auditeurs et experts d'entreprise

SAS au capital de 100 000 €

c. Bd Victor Hugo - 04000 DIGNE LES BAINS

Tél : 04 92 31 12 80 - Fax : 04 92 32 48 36

e-mail : digne@anseemble.fr

Siret : 445 138 738 00072

Frédéric BIEBER



Experts comptables

Anseemble HAUTE PROVENCE – Société par actions simplifiée au capital de 100 000 € RCS MANOSQUE B 445 138 738 Code APE 6920 Z
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Marseille PACA – Cabinet indépendant membre de l'alliance EURUS et BKR International

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		146 155,83	10,88	163 718,06	12,48	(17 562,23)	-10,73
Concessions brevets et droits similaires		1 203,84	0,09	2 129,04	0,16	(925,20)	-43,46
20500000	LOGICIELS	6 214,28	0,46	6 214,28	0,47		
28050000	AMORTISSEMENT S LOGICIELS	(5 010,44)	-0,37	(4 085,24)	-0,31	(925,20)	-22,65
Terrains		18 248,15	1,36	18 248,15	1,39		
21100200	IMMO TERRAINS ECLOSERIE+AUTRES	16 723,66	1,24	16 723,66	1,27		
21100300	TERRAIN ALLONS	1 524,49	0,11	1 524,49	0,12		
Constructions		101 595,70	7,56	113 236,80	8,63	(11 641,10)	-10,28
21300100	IMMO CONSTRUCTION SIEGE	138 000,84	10,27	138 000,84	10,52		
21300200	IMMO CONSTRUCTION ECLOSERIE	361 791,13	26,93	361 791,13	27,58		
21350000	AGENCEMENT S CONSTRUCTION	139 195,65	10,36	139 195,65	10,61		
28130010	AMORTISSEMENT S CONSTRUCTIONS	(137 795,90)	-10,26	(136 436,12)	-10,40	(1 359,78)	-1,00
28130020	AMOR CONSTRUCTION ECLOSERIE	(361 791,12)	-26,93	(361 791,12)	-27,58		
28135000	AMORT AGENCEMENT CONSTRUCTION	(37 804,90)	-2,81	(27 523,58)	-2,10	(10 281,32)	-37,35
Installations techniques, matériel et outillage		4 089,10	0,30	4 618,42	0,35	(529,32)	-11,46
21500200	IMMO MATERIEL OUTILL ECLOSERIE	27 058,05	2,01	27 058,05	2,06		
21500300	MATERIEL ET OUTILLAGE GARDERIE	26 460,02	1,97	26 960,29	2,05	(500,27)	-1,86
21500400	MAT ET OUTILLAGE FEDERATION	31 015,75	2,31	29 195,53	2,23	1 820,22	6,23
28150020	AMOR MATERIEL OUTIL ECLOSERIE	(27 058,05)	-2,01	(27 058,05)	-2,06		
28150030	AMOR MATERIEL EQUIPE GARDERIE	(26 460,02)	-1,97	(26 960,29)	-2,05	500,27	1,86
28150040	AMORT MAT ET OUT FEDERATION	(26 926,65)	-2,00	(24 577,11)	-1,87	(2 349,54)	-9,56
Autres immobilisations corporelles		20 851,04	1,55	25 328,65	1,93	(4 477,61)	-17,68
21820000	IMMO MATERIEL DE TRANSPORT	110 168,05	8,20	110 168,05	8,40		
21830000	IMMO MAT BUREAU+INFORMATIQUE	20 908,94	1,56	21 706,33	1,65	(797,39)	-3,67
28182000	AMORT MATERIEL TRANSPORT	(96 807,21)	-7,21	(92 676,55)	-7,06	(4 130,66)	-4,46
28183000	AMORT INFORMATIQUE	(13 418,74)	-1,00	(13 869,18)	-1,06	450,44	3,25
Autres titres immobilisés		168,00	0,01	157,00	0,01	11,00	7,01
27100000	AUTRES TITRES IMMOBILISES	168,00	0,01	157,00	0,01	11,00	7,01
TOTAL III - Actif Circulant NET		1 197 324,89	89,12	1 148 284,11	87,52	49 040,78	4,27
Matières premières, approvisionnements		8 517,73	0,63	11 176,88	0,85	(2 659,15)	-23,79
32100000	STOCKS ALIMENTS			1 690,52	0,13	(1 690,52)	-100,00
32200000	STOCKS OEUFS	8 517,73	0,63	9 486,36	0,72	(968,63)	-10,21
Avances & acomptes versés sur commandes		1 027,38	0,08	3 780,83	0,29	(2 753,45)	-72,83
40910000	FOURNISSEURS ACOMPTES VERSES	1 027,38	0,08	3 780,83	0,29	(2 753,45)	-72,83
Autres créances		367 943,84	27,39	322 234,30	24,56	45 709,54	14,19
040D	Collectif fournisseurs débiteurs	359,76	0,03			359,76	
46700000	CARTE PECHE INTERNET	4 607,70	0,34	1 733,00	0,13	2 874,70	165,88
46780000	DIVERS	1 229,59	0,09			1 229,59	
46870000	SUBVET PDT A RECEVOIR	361 746,79	26,93	320 501,30	24,43	41 245,49	12,87
Disponibilités		818 964,96	60,96	798 673,12	60,87	20 291,84	2,54
51210000	CREDIT AGRICOLE	409 731,12	30,50	689 806,41	52,58	(280 075,29)	-40,60
51220000	COMPTE SUR LIVRET	329 293,08	24,51	29 278,45	2,23	300 014,63	NIS
51240000	LIVRET A	79 677,36	5,93	79 280,96	6,04	396,40	0,50
53000000	CAISSE	263,40	0,02	307,30	0,02	(43,90)	-14,29
Charges constatées d'avance		870,98	0,06	12 418,98	0,95	(11 548,00)	-92,99
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	870,98	0,06	12 418,98	0,95	(11 548,00)	-92,99
Etat exprimé en euros		01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
TOTAL DU BILAN ACTIF		1 343 480,72	100,00	1 312 002,17	100,00	31 478,55	2,40

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%		
TOTAL I - Total des fonds associatifs		1 221 178,57		90,90		1 216 825,42	92,75	4 353,15	0,36
Total des fonds propres		1 183 191,46		88,07		1 174 668,25	89,53	8 523,21	0,73
Réserves		1 174 668,25		87,43		1 119 590,29	85,33	55 077,96	4,92
10688000	RESERVES FEDERATION	1 174 668,25		87,43		1 119 590,29	85,33	55 077,96	4,92
Excédent ou déficit de l'exercice		8 523,21		0,63		55 077,96	4,20	(46 554,75)	-84,53
Total des autres fonds associatifs		37 987,11		2,83		42 157,17	3,21	(4 170,06)	-9,89
Subventions d'investissement		37 987,11		2,83		42 157,17	3,21	(4 170,06)	-9,89
13180000	SUB INVEST ACHAT SIEGE	50 000,00		3,72		50 000,00	3,81		
13183000	SUBV ACHAT BATEAU	8 367,00		0,62		8 367,00	0,64		
13900000	SUBVENTION VIREE AU RESULTAT	(20 379,89)		-1,52		(16 209,83)	-1,24	(4 170,06)	-25,73
TOTAL III - Total des Provisions									
TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés									
TOTAL IV - Total des dettes		122 302,15		9,10		95 176,75	7,25	27 125,40	28,50
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 016,35		1,12		11 597,76	0,88	3 418,59	29,48
040C	Collectif fournisseurs créditeurs	11 364,77		0,85		5 450,03	0,42	5 914,74	108,53
40810000	FOURNISSEURS FACT A RECEVOIR	3 651,58		0,27		6 147,73	0,47	(2 496,15)	-40,60
Dettes fiscales et sociales		8 494,07		0,63		27 867,87	2,12	(19 373,80)	-69,52
42100000	SALAIRES NET	272,22		0,02		9 738,42	0,74	(9 466,20)	-97,20
43100000	URSSAF	3 645,00		0,27		3 915,00	0,30	(270,00)	-6,90
43110000	MSA	955,47		0,07		8 758,88	0,67	(7 803,41)	-89,09
43710000	HUMANIS	1 053,59		0,08		1 021,11	0,08	32,48	3,18
43711000	CHORUM/MUTEX	645,96		0,05		846,31	0,06	(200,35)	-23,67
43720000	HARMONIE MUTUELLE	577,98		0,04		697,76	0,05	(119,78)	-17,17
43860000	ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	616,85		0,05		1 153,39	0,09	(536,54)	-46,52
44200000	PREL A LA SOURCE	727,00		0,05		1 264,00	0,10	(537,00)	-42,48
44710000	TAXE SUR LES SALAIRES					473,00	0,04	(473,00)	-100,00
Autres dettes		69 124,48		5,25		55 711,12	4,25	13 413,36	24,08
46701000	CARTE INTERNET DEPOSITAIRE FD	100,00		0,01				100,00	
46710000	TIMBRES RMA A VERSER AGENCE	46 208,60		3,44		42 787,20	3,26	3 421,40	8,00
46720000	INTERNET - CLUB + URNE	312,00		0,02		127,00	0,01	185,00	145,67
46781000	GESTION DES REDEVANCES	16 598,50		1,24				16 598,50	
46860000	CHARGES A PAYER	5 905,38		0,44		12 796,92	0,98	(6 891,54)	-53,85
Produits constatés d'avance		29 667,25		2,21				29 667,25	
48700000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	29 667,25		2,21				29 667,25	
Total du passif		1 343 480,72		100,00		1 312 002,17	100,00	31 478,55	2,40

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		606 841,83 <i>100,00</i>		568 672,29 <i>100,00</i>		38 169,54	6,71
Ventes de marchandises, de produits fabriqués		8 055,54 <i>1,33</i>		25 069,00 <i>4,41</i>		(17 013,46)	-67,87
70210000	CESSION TAC ET TRF MARCOUX	8 055,54 <i>1,33</i>		25 069,00 <i>4,41</i>		(17 013,46)	-67,87
Prestations de services		7 915,00 <i>1,30</i>		24 293,00 <i>4,27</i>		(16 378,00)	-67,42
70600000	PRESTATIONS PECHE S SAUVET AGES	3 632,00 <i>0,60</i>		22 016,00 <i>3,87</i>		(18 384,00)	-83,50
70610000	RBST GUIDE DE LA PECHE	1 500,00 <i>0,25</i>				1 500,00	
70612000	ANIMATIONS	60,00 <i>0,01</i>		30,00 <i>0,01</i>		30,00	100,00
70620000	CARNET S FANIONS PECHE TRAI NE	2 723,00 <i>0,45</i>		2 213,00 <i>0,39</i>		510,00	23,05
70810000	RECET TES ACCESSOIRES			34,00 <i>0,01</i>		(34,00)	-100,00
Production stockée				(14 098,50) <i>-2,48</i>		14 098,50	100,00
71300000	VARIATION STOCK TAC			(14 098,50) <i>-2,48</i>		14 098,50	100,00
Subventions d'exploitation		412 164,57 <i>67,92</i>		381 006,36 <i>67,00</i>		31 158,21	8,18
74170000	CONTRIBUTION FNP F CONTINUE			27 057,84 <i>4,76</i>		(27 057,84)	-100,00
74171000	COMP. PISCICOLES MICRO CENTRALE	13 234,11 <i>2,18</i>		13 234,11 <i>2,33</i>			
74200000	SUBV. CONSEIL REGIONAL + FNP F	77 795,30 <i>12,82</i>		47 641,50 <i>8,38</i>		30 153,80	63,29
74201000	SUBV. AGENCE DE L'EAU	69 315,75 <i>11,42</i>		45 600,00 <i>8,02</i>		23 715,75	52,01
74210000	CLUB RISTOURNE ET DIVERS FEDE	119 819,41 <i>19,74</i>		115 472,91 <i>20,31</i>		4 346,50	3,76
74220000	AIDE A L'EMPLOI	132 000,00 <i>21,73</i>		132 000,00 <i>23,21</i>			
Dons		270,00 <i>0,04</i>		1 050,00 <i>0,18</i>		(780,00)	-74,29
75810000	DOMMAGES ET INTERETS SUR PV	270,00 <i>0,04</i>		1 050,00 <i>0,18</i>		(780,00)	-74,29
Cotisations		157 340,95 <i>25,93</i>		146 638,90 <i>25,79</i>		10 702,05	7,30
75600000	COTISATIONS FEDERALES	157 340,95 <i>25,93</i>		146 638,90 <i>25,79</i>		10 702,05	7,30
Autres produits de gestion courante		3,28		1 559,78 <i>0,27</i>		(1 556,50)	-99,79
75800000	PRODUIT S DIVERS	3,28		1 559,78 <i>0,27</i>		(1 556,50)	-99,79
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges		21 092,49 <i>3,48</i>		3 153,75 <i>0,55</i>		17 938,74	568,81
79100000	TRANSFERT DE CHARGES	21 092,49 <i>3,48</i>		2 941,25 <i>0,52</i>		18 151,24	617,13
79110000	TRANSFERT DE CHARGES IJ			212,50 <i>0,04</i>		(212,50)	-100,00
Total des charges d'exploitation		592 452,14 <i>97,63</i>		535 636,61 <i>94,19</i>		56 815,53	10,61
Achats		18 244,18 <i>3,01</i>		42 581,89 <i>7,49</i>		(24 337,71)	-57,16
60211000	ACHAT S OEUF S ECLOSERIE	12 577,73 <i>2,07</i>		22 904,29 <i>4,03</i>		(10 326,56)	-45,09
60212000	ALEVINAGE GESTION SUBV. MC+RH	2 468,46 <i>0,41</i>		10 828,46 <i>1,90</i>		(8 360,00)	-77,20
60214000	NOURRITURE POUR CHEPT EL			6 240,60 <i>1,10</i>		(6 240,60)	-100,00
60216000	ACHAT ET LOCATION OXYGENE	3 197,99 <i>0,53</i>		2 608,54 <i>0,46</i>		589,45	22,60
Variation de stock		2 659,15 <i>0,44</i>		(10 261,03) <i>-1,80</i>		12 920,18	125,92
60321000	VARIATION STOCKS ALIMENT S	1 690,52 <i>0,28</i>		(774,67) <i>-0,14</i>		2 465,19	318,22
60322000	VARIATION STOCKS OEUF S	968,63 <i>0,16</i>		(9 486,36) <i>-1,67</i>		10 454,99	110,21
Autres achats et charges externes		219 940,80 <i>36,24</i>		146 135,56 <i>25,70</i>		73 805,24	50,50
60610000	ELECTRICITE EAU GAZ	4 860,16 <i>0,80</i>		4 496,16 <i>0,79</i>		364,00	8,10
60614000	ESSENCE CARBURANT	6 263,38 <i>1,03</i>		4 879,81 <i>0,86</i>		1 383,57	28,35
60630000	PETITES FOURNIT URES	8 027,96 <i>1,32</i>		4 554,93 <i>0,80</i>		3 473,03	76,25
60631000	FOURNIT URES PECHE S	4 355,87 <i>0,72</i>		1 051,85 <i>0,18</i>		3 304,02	314,12
60640000	FOURNIT URES BUREAU PETIT EQUIP	1 781,75 <i>0,29</i>		4 337,88 <i>0,76</i>		(2 556,13)	-58,93
60642000	EQUIPEMENT PERSONNEL	1 850,79 <i>0,30</i>		4 379,18 <i>0,77</i>		(2 528,39)	-57,74
61100000	SOUS TRAIT ANCE	83 186,40 <i>13,71</i>		15 822,00 <i>2,78</i>		67 364,40	425,76
61300000	LOCATIONS DROIT S DE PECHE	5 830,06 <i>0,96</i>		5 814,67 <i>1,02</i>		15,39	0,26
61310000	LOCATION STANDARD TELEPHONIQ	1 275,12 <i>0,21</i>		1 275,12 <i>0,22</i>			
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	70,00 <i>0,01</i>		100,00 <i>0,02</i>		(30,00)	-30,00

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
61350000	LOCATIONS MOBILIERES	3 382,50	0,56	3 968,61	0,70	(586,11)	-14,77
61400000	CHARGES LOCATIVES COPROPRIETE	14 221,13	2,34	5 106,77	0,90	9 114,36	178,48
61520000	ENTRETIEN BATIMENTS & TERRAINS	972,00	0,16	1 024,10	0,18	(52,10)	-5,09
61550000	ENTRETIEN VEHICULES	2 471,91	0,41	5 306,07	0,93	(2 834,16)	-53,41
61552000	ENTRETIEN MAT INFORMATIQUES	27,90				27,90	
61558000	ENTRETIEN DIVERS MATERIELS	510,96	0,08	1 289,33	0,23	(778,37)	-60,37
61580000	MAINTENANCE	1 322,56	0,22	587,35	0,10	735,21	125,17
61600000	ASSURANCES	9 182,45	1,51	9 910,53	1,74	(728,08)	-7,35
61810000	DOCUMENTATION GENE.ABONNEMEN	4 653,87	0,77	1 909,50	0,34	2 744,37	143,72
61840000	FORMATIIONS	1 860,00	0,31	4 146,80	0,73	(2 286,80)	-55,15
62200000	INTERMEDIAIRES & HONORAIRES	18 857,88	3,11	18 218,88	3,20	639,00	3,51
62210000	FRAIS DE JUSTICE			480,00	0,08	(480,00)	-100,00
62280000	HONORAIRES DIVERS -LABO + VETO	2 733,64	0,45	998,57	0,18	1 735,07	173,76
62282000	FRAIS ETUDES			11 878,80	2,09	(11 878,80)	-100,00
62300000	IMPRESSION PUBLICITE INFORMA.	5 062,40	0,83	2 555,00	0,45	2 507,40	98,14
62321000	GUIDE DES PECHEURS	5 148,00	0,85	6 722,80	1,18	(1 574,80)	-23,42
62330000	FOIRES ET EXPOSITIONS	1 620,00	0,27			1 620,00	
62510000	FRAIS DEPLACEMENT DU PERSONNEL	3 348,54	0,55	3 627,19	0,64	(278,65)	-7,68
62540000	FRAIS REUNIONS	12 049,81	1,99	6 413,86	1,13	5 635,95	87,87
62560000	FRAIS REGULATION CORMORANS	961,65	0,16	1 591,85	0,28	(630,20)	-39,59
62600000	TELEPHONE + INTERNET + PORTABLE	6 555,55	1,08	6 560,30	1,15	(4,75)	-0,07
62630000	AFFRANCHISSEMENTS	1 831,59	0,30	2 327,72	0,41	(496,13)	-21,31
62640000	RBST TELEPHONE ET MOBICARTE	346,15	0,06	562,62	0,10	(216,47)	-38,48
62750000	FRAIS DE TENUE DE COMPTES	663,52	0,11	602,21	0,11	61,31	10,18
62800000	DONS POURBOIRES ETC	1 500,00	0,25	400,00	0,07	1 100,00	275,00
62810000	COTISATIONS ORGANISMES DIVERS	3 155,30	0,52	3 235,10	0,57	(79,80)	-2,47
Impôts, taxes, versements assimilés		7 894,00	1,30	7 998,00	1,41	(104,00)	-1,30
63500000	IMPOTS LOCAUX SIEGE	7 894,00	1,30	7 998,00	1,41	(104,00)	-1,30
Rémunération du personnel		202 840,63	33,43	211 460,81	37,19	(8 620,18)	-4,08
64110000	SALAIRES BRUTS	196 024,17	32,30	209 702,06	36,88	(13 677,89)	-6,52
64130000	INDEMNITES JOURNALIERES	4,77		1 049,95	0,18	(1 045,18)	-99,55
64140000	PRIMES ST AGIAIRE	3 494,40	0,58			3 494,40	
64150000	AVANTAGES NATURE	(1 181,64)	-0,19	(1 181,64)	-0,21		
64160000	INDEMNITES NON SOUMISES	4 498,93	0,74	1 890,44	0,33	2 608,49	137,98
Charges sociales		57 541,44	9,48	61 138,96	10,75	(3 597,52)	-5,88
64510000	URSSAF	31 172,84	5,14	26 233,58	4,61	4 939,26	18,83
64520000	MSA	5 122,41	0,84	10 411,22	1,83	(5 288,81)	-50,80
64530000	MUTUELLE	8 956,22	1,48	10 409,72	1,83	(1 453,50)	-13,96
64540000	RETRAITE	10 405,38	1,71	11 651,56	2,05	(1 246,18)	-10,70
64550000	MEDECINE DU TRAVAIL AISMT	806,40	0,13	806,40	0,14		
64560000	TAXE SUR LES SALAIRES			473,09	0,08	(473,09)	-100,00
64580000	COT. AUTRES ORGANISME SOCIAUX	1 078,19	0,18	1 153,39	0,20	(75,20)	-6,52
Subventions accordées par l'association		50 000,00	8,24	50 000,00	8,79		
65750000	PREST. ANNUELLE CLUB RISTOURNE	50 000,00	8,24	50 000,00	8,79		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		21 152,27	3,49	21 392,21	3,76	(239,94)	-1,12
68111000	DAP IMMO INCORP	925,20	0,15	552,48	0,10	372,72	67,46
68112000	DAP	20 227,07	3,33	20 839,73	3,66	(612,66)	-2,94
Autres charges		12 179,67	2,01	5 190,21	0,91	6 989,46	134,67
65800000	CHARGES DIVERSES	2 560,17	0,42	1 840,21	0,32	719,96	39,12
65810000	DOTATION GPP	400,00	0,07	1 100,00	0,19	(700,00)	-63,64
65820000	DOTATIONS AAPPMA DLP	2 999,50	0,49			2 999,50	
65830000	AAPPMA + GD COMPTE rbst conso	2 350,00	0,39	2 250,00	0,40	100,00	4,44
65840000	BONS D'ACHAT S/LOTIERIE	3 870,00	0,64			3 870,00	

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	14 389,69	<i>2,37</i>	33 035,68	<i>5,81</i>	(18 645,99)	<i>-56,44</i>
RESULTAT FINANCIER	422,28	<i>0,07</i>	16 367,92	<i>2,88</i>	(15 945,64)	<i>-97,42</i>
Intérêts et produits financiers	422,28	<i>0,07</i>	16 367,92	<i>2,88</i>	(15 945,64)	<i>-97,42</i>
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	422,28	<i>0,07</i>	16 367,92	<i>2,88</i>	(15 945,64)	<i>-97,42</i>
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	14 811,97	<i>2,44</i>	49 403,60	<i>8,69</i>	(34 591,63)	<i>-70,02</i>
Produits exceptionnels	29 822,84	<i>4,91</i>	7 101,73	<i>1,25</i>	22 721,11	<i>319,94</i>
77200000 PRODUITS/EXERCICE ANTERIEUR	25 652,78	<i>4,23</i>	2 740,00	<i>0,48</i>	22 912,78	<i>836,23</i>
77700000 QUOTE PART SUBV VIREE RESULTAT	4 170,06	<i>0,69</i>	4 361,73	<i>0,77</i>	(191,67)	<i>-4,39</i>
Charges exceptionnelles	36 111,60	<i>5,95</i>	1 427,37	<i>0,25</i>	34 684,23	<i>N/S</i>
67200000 CHARGES/EXERCICES ANTERIEURS	36 111,60	<i>5,95</i>	1 427,37	<i>0,25</i>	34 684,23	<i>N/S</i>
Résultat exceptionnel	(6 288,76)	<i>-1,04</i>	5 674,36	<i>1,00</i>	(11 963,12)	<i>-210,83</i>
TOTAL DES PRODUITS	637 086,95	<i>104,98</i>	592 141,94	<i>104,13</i>	44 945,01	<i>7,59</i>
TOTAL DES CHARGES	628 563,74	<i>103,58</i>	537 063,98	<i>94,44</i>	91 499,76	<i>17,04</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	8 523,21	<i>1,40</i>	55 077,96	<i>9,69</i>	(46 554,75)	<i>-84,53</i>
Contributions volontaires en nature						
Charges des contributions volontaires en nature						

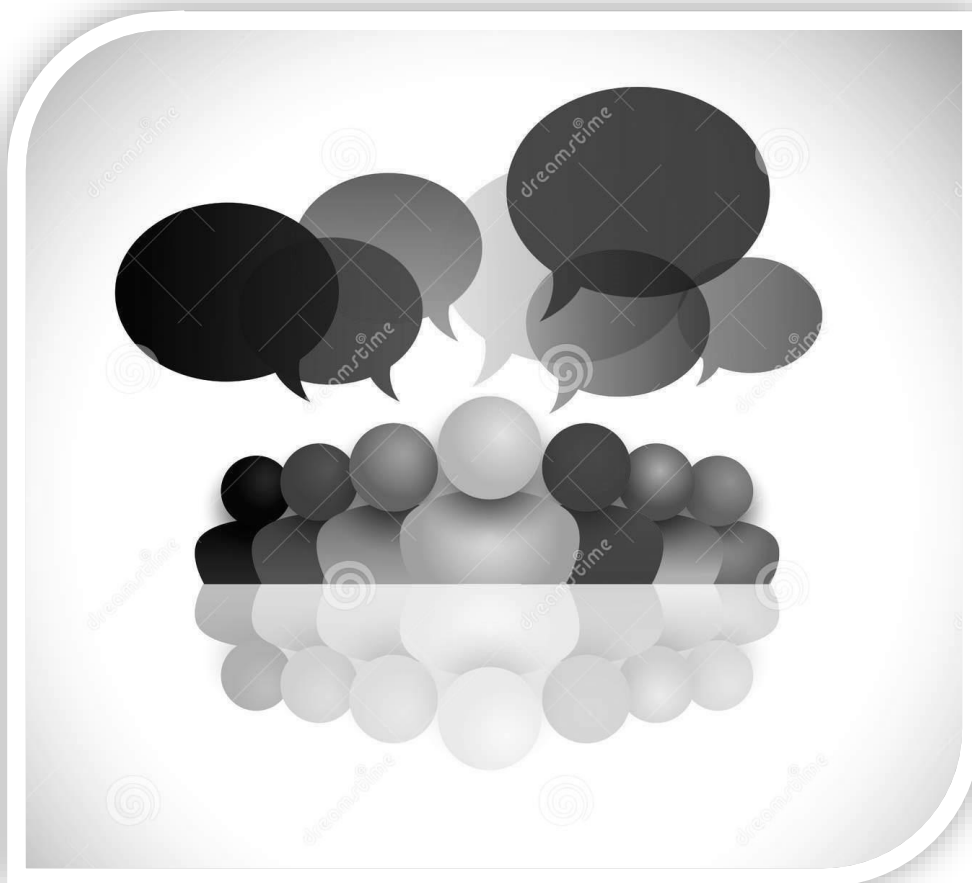
BUDGET PREVISIONNEL 2022



Numéro	Intitulé	Réalisé 2021	Prévisions 2022
602	Achats matières premières	20 903	20 200
606/628	Autres charges externes	219 941	186 850
635	Impôts locaux	7 894	8 400
641/645	Salaires et charges	260 382	255 900
650/675	Autres charges	98 291	57 800
681	Dotations aux amortissements	21 152	26 000
	Total charges	628 564	555 150
702	Ventes truites	8 056	8 000
706/708	Prestations de services	7 915	17 700
713	Variation stocks truites	0	0
741/742	Subventions d'exploitation	412 164	366 400
756	Cotisations fédérales	157 341	157 000
750/791	Autres produits	51 611	8 000
	Total produits	637 087	557 100
	<i>Résultat</i>	8 523	1 950

RAPPORT ADMINISTRATIF

Exercice 2021



1. Vie de la Fédération

1.1. Conseils d'Administrations et Commissions :

La situation sanitaire n'a pas permis de tenir des réunions régulières notamment en présentiel. Dans certains cas le principe de la visioconférence a été utilisée.

1.2. Permanences du Président

Malgré la situation épidémique tendue à certaines périodes, le Président a pu tenir les permanences habituelles. Le télétravail et la visio conférence lui ont permis de rester connecter en permanence avec les services de la Fédération

1.3. Réunions avec les Administrations et partenaires

La Fédération dans le cadre de ses missions participe en temps normal à de nombreuses réunions au sein des diverses instances et commissions au niveau départemental :

- CODERST
- Comité Natura 2000
- Commission de la nature, des paysages et des sites
- Commission des Carrières
- Comité de suivi du grand cormoran.
- Comité de rivières

Ainsi que diverses réunions ponctuelles.

La Fédération est également représentée :

A la Commission Interdépartementale des Grands Lacs de retenue, (Serre-Ponçon – Castillon- St Croix) ainsi qu'à la Commission Interdépartementale des lacs du Verdon. Elle est également présente au sein des Commissions Locales de l'Eau (CLE) Verdon et Calavon, ainsi qu'à certaines réunions des parcs nationaux et régionaux (Mercantour – Verdon- Lubéron).

La Fédération est également impliquée dans les syndicats de rivière.

La collaboration du personnel de la Fédération est également requise afin de représenter celle-ci dans certains organismes, notamment pour le suivi administratif.

Le Président, représente la Fédération dans plusieurs organismes, ainsi que les Fédération du Bassin Rhône Méditerranée au sein du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau RMC et en tant que membre du Comité de Bassin Rhône Méditerranée.

Il participe es-qualité aux diverses réunions relatives à l'organisation et la gestion de la pêche associative Française en tant que :

Président de la FNPF (Fédération Nationale pour la Pêche en France et la Protection du Milieu Aquatique) ;

Vice-Président du Comité National de l'Eau (CNE) ;

Administrateur de l'OFB

Président du Comité Permanent de la Pêche en eau douce ;

Membre du Conseil National de la Montagne ;

Membre du Conseil Economique Social et Environnemental.

La situation sanitaire et les différentes mesures prises pour lutter contre la pandémie, ont largement perturbé notre organisation associative et le déroulement de nos taches habituelles. Nous avons dû nous adapter et avons réussi à faire face à l'urgence, en mettant en place un fonctionnement spécifique lié aux contraintes sanitaires, permettant de continuer à assurer nos principales missions, en collaboration avec nos AAPPMA.

Pendant toute la durée de cette période inédite le dévouement de notre personnel fédéral a été exemplaire, ainsi que celui des bénévoles des AAPPMA.

2. Manifestations extra-départementales

Compte tenu de la situation sanitaire et des divers confinements, la plupart de ces réunions ont été décalées dans le temps.

Assemblée Générale et Conseil d'Administration de l'Association des Fédérations de la Région PACA : Visio conférence

Conseil d'Administration et Assemblée Générale de MRM (Migrateurs Rhône Méditerranée) : Visio conférence

Congrès du Club Halieutique à la Rochelle : Présentiel

Congrès de la FNPF(PARIS) : Présentiel

Assemblée Générale de l'Union Régionale du Bassin RMC (LYON) : Présentiel et Visio Conférence

Le Président ainsi que les Vice-Présidents ont représenté la Fédération dans ces diverses manifestations.

3. Cotisations pêche et milieu aquatique et effectifs des pêcheurs

L'année 2021 présente une nouvelle hausse de 5.08% des ventes de cartes globales. Il faut noter, pour cette année 2021, la mise en place des cartes parrainages pour : Les cartes découvertes Femme, Personnes mineures et découvertes enfants de moins de 12 ans.

Carte interfédérale : 2004 délivrées : + 15.37% soit un gain de 267 cartes

Carte personne majeure : 2306, délivrées : + 1.9% soit un gain de 43. Les cartes « offre automnale » au nombre de 59, chute de 22.37% soit une perte de 17 cartes.

Carte découverte femme avec 403 cartes délivrées et 13 cartes parrainages, totalise 21.64% soit un gain de 74 cartes.

Carte personne mineure avec 817 cartes délivrées et 11 cartes parrainages, totalise +5.34% soit un gain de 42 cartes.

Carte hebdomadaire : 1106 délivrées : -3.74% soit une perte de 43 cartes.

Carte journalière : 1530 délivrées : + 5.88% soit un gain de 85 cartes.

Carte découverte : 1344 délivrées et 59 cartes parrainages, totalise -0.92% soit une perte de 13 cartes.

La vignette halieutique à 35,00 euros enregistre quant à elle une hausse de 25% soit 12 vignettes de plus qu'en 2020.

Pour cette année encore, et toujours malgré la pandémie en toile de fond, la vente de cartes de pêche a été significativement en hausse.

4. Formation de la garderie particulière

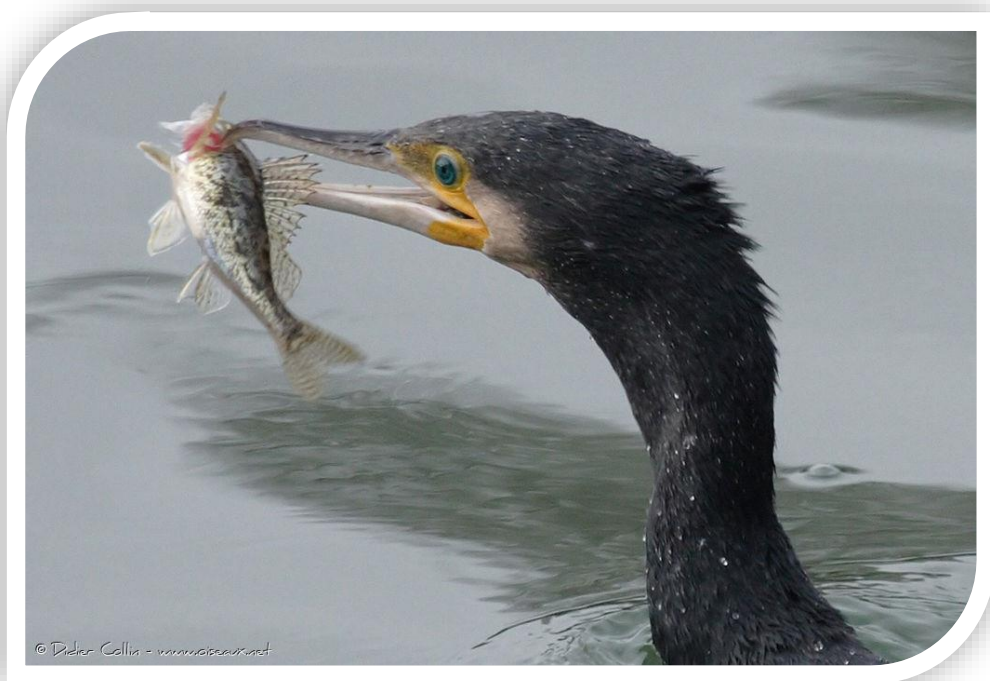
Cette année la fédération n'a pas mis en place de formation étant donné que les certains dossiers déposés début 2020, pour la formation faite fin décembre 2019, ne sont toujours pas finalisés ; autant auprès de la préfecture, qui a égaré des dossiers de demande d'agrément, que des tribunaux de Digne les Bains et Manosque, en ce qui concerne les assermentations, pour des raisons de remaniement de leurs services. La fédération met tout en œuvre auprès de ces divers services afin qu'ils aboutissent dans les meilleurs délais.

Une fois tous les ces dossiers réglés, la fédération proposera d'effectuer une formation pour former de nouveau GPP au sein des AAPPMA, qui en feront ou qui en ont fait la demande.

Le Président de la Fédération,

Claude ROUSTAN

Campagne de Régulation du Grand Cormoran Exercice 2021-2022



L'arrêté préfectoral n° 2021-302-28 permet à la Fédération de Pêche des Alpes de Haute Provence d'organiser la campagne de tir de régulation du grand Cormoran.

Sur le Département trois gardes assermentés ont été agréés par les services préfectoraux : Messieurs **BONNET Lucien**, **NOEL Roger** et **GUICHARD Georges**.

5 secteurs ont été définis :

S1 : DURANCE entre Sisteron et Sainte tulle

S2 : VERDON sur son parcours dans les Alpes de Haute Provence

S3 : UBAYE entre le barrage de Serre-Ponçon et Barcelonnette

S4 : BLEONE sur son parcours total

S5 : ASSE partie aval de la Durance jusqu'à Mézel.

Les agents assermentés ont effectué de nombreuses sorties sur le cours du Verdon (de novembre à février) sur le secteur de l'AAPPMA « La Gaule Castellanaise ». Pour le reste et suivant les sorties le circuit partant toujours de Castellane pouvait passer par Saint André les Alpes, Gréoux les Bains, Château Arnoux, Malijai, Oraison, Manosque, Mane, Digne les Bains, Barrême.

DATE	Cours d'eau Plans d'eau	Secteurs	Lieu-Dit	Communes	Observés	Tués	Info Alevinage
06/12/21	Bléone	S4	Gaubert	DIGNE	2	0	*
07/12/21	Bléone	S4	Gaubert	DIGNE	2	1	*
20/12/21	Durance	S1	Ancienne voie ferrée	L'ESCALE	6	0	
	Lac des Mées	S1		LES MEES	0	0	*
	DURANCE	S1		ORAISON	8	3	
22/12/21	Bléone	S4	Gaubert	DIGNE	1	1	*
23/12/21	Bléone	S4	Gaubert	DIGNE	0	0	*
30/12/21	Lac des Mées	S1		LES MEES	0	0	*
31/12/21	La Forestière	S1		MANOSQUE	9	0	
	DURANCE	S1		ORAISON	7	5	
	Lac des Mées	S1		LES MEES	3	0	*
04/01/22	La Forestière	S1		MANOSQUE	6	3	
	DURANCE	S1		ORAISON	3	1	
	Lac des Mées	S1		LES MEES	3	0	*
07/01/22	Lac des Mées	S1		LES MEES	0	0	*
26/01/22	La Bléone	S4	Malijai/Digne		3	0	
15/01/22	Lac Castillon	S2	Barge Militaire		12		Observation uniquement
26/01/22	La Forestière	S1		MANOSQUE	3	0	
	DURANCE	S1		ORAISON	5	3	
	Lac des Mées	S1		LES MEES	3	0	*
	Lac Brunet	S5		BRUNET	1	1	
27/01/22	Bléone	S4	Gaubert	DIGNE	4	2	*
27/01/22	La Forestière	S1		MANOSQUE	3	1	
	DURANCE	S1		ORAISON	8	4	
28/01/22	Lac des Mées	S1		LES MEES	2	0	*
31/01/22	Verdon	S2	Clues St Jean	CASTELLANE	1	1	
01/02/22	Bléone	S4	Gaubert	DIGNE	5	2	*
02/02/22	La Bléone	S4	Clos de jaline	MARCOUX	2	0	
03/02/22	La Bléone	S4		MALIJAI	3	1	

05/02/22	Verdon	S2	Clos Aremus	CASTELLANE	1	1	
DATE	Cours d'eau Plans d'eau	Secteurs	Lieu-Dit	Communes	Observés	Tués	Info Alevinage
08/02/22	La Bléone	S4	Haute Bléone		0	0	
09/02/22	La Bléone	S4	Malijai	MALIJAI	0	0	
10/02/22	La Bléone	S4	Gaubert	DIGNE	3	1	*
11/02/22	La Bléone	S4	Gaubert	DIGNE	0	0	*
12/02/22	Durance	S1		ORAISON	31	11	
	La Forestière	S1		MANOSQUE	6	3	
	Lac Brunet	S5		BRUNET	1	0	
16/02/22	Durance	S1		ORAISON	5	2	
	La Forestière	S1		MANOSQUE	5	2	
	Lac Brunet	S5		BRUNET	2	0	
22/02/22	La Bléone	S4	Clos de jaline	MARCOUX	0	0	
23/02/22	La Bléone	S4	Gaubert	DIGNE	2	1	*
24/02/22	La Bléone	S4	Gaubert	DIGNE	0	0	*
25/02/22	La Bléone	S4	Gaubert	DIGNE	0	0	*
					161	50	

*alevinage par l'AAPPMA « La Bléone » en gardons, perches et tanches, au mois d'octobre 2021, du Lac de Gaubert plan d'eau tout proche, sur ce secteur S4.

Pour la saison 2021/2022 les agents assermentés ont effectué 29 sorties de tir, qui se sont surtout concentrés sur les lacs de plaines du bas du département pour messieurs NOEL R. et GUICHARD G. avec quelques sorties sur le Verdon, et sur La Bléone pour monsieur BONNET L.

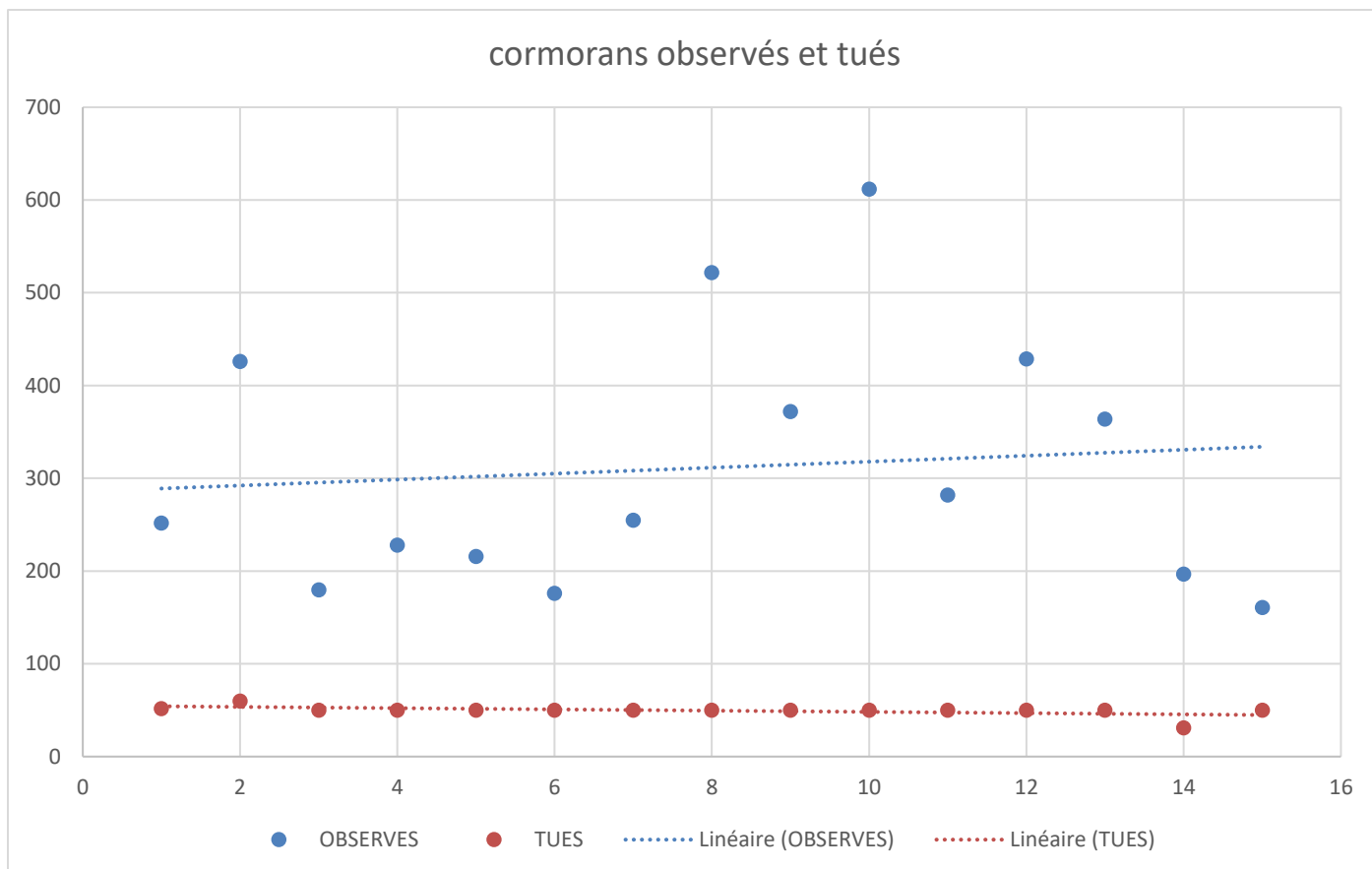
Répartition des journées par secteur :

SECTEURS	OBSERVES	TUES
DURANCE	114	38
VERDON	14	2
BLEONE	29	9
UBAYE	Pas de sortie sur ce secteur	
ASSE	4	1
	161	50

Récapitulatif des dernières saisons de tir :

SAISONS	OBSERVES	TUES
2007/2008	252	52
2008/2009	426	60
2009/2010	180	50
2010/2011	228	50
2011/2012	216	50
2012/2013	176	50
2013/2014	255	50
2014/2015	522	50
2015/2016	372	50

2016/2017	612	50
2017/2018	282	50
2018/2019	429	50
2019/2020	364	50
2020/2021	197	31
2021/2022	161	50
TOTAL	4669	743



161 oiseaux ont été comptabilisés en observation, sachant que pour la période allant de novembre 2021 au 1er mars 2022 entre 8 et 20 cormorans étaient aperçus régulièrement sur la barge militaire du lac de Castillon et qu'ils n'ont pas été pris en compte dans les oiseaux observés.

Le quota de 50 individus a pu être atteint.

Le Président de la Fédération

Claude ROUSTAN

Effectifs des pêcheurs

Exercice 2021



1. Vente effective de carte de pêche en 2021

CARTES	2020	2021	Evolution	Gain/perte en %
Carte Interfédérale	1737	2004	+267	15.37%
Carte personne majeure	2263	2306	+43	1.90%
Carte offre automne	76	59	-17	-22.37%
Carte personne mineure	786	817+11	31	3.94%
Carte découverte femme	342	403+13	74	21.64%
Carte enfants moins de 12 ans	1416	1344+59	-13	-0.92%
Carte hebdomadaire	1106	1091	-15	-1.36%
Carte journalière	1445	1530	+85	5.88%
Total membres actifs	5204	5613	+409	7.86%
Total général	9171	9637	+466	5.08%

2. Vente des vignettes du Club Halieutique Interdépartemental

	2020	2021	Evolution	Gain/perte en %
CHI TIMBRE	48	60	+12	25.00%
CHI Carte Interfédérales	1737	2004	267	15.37%
Total CHI	1785	2064	279	15.63%

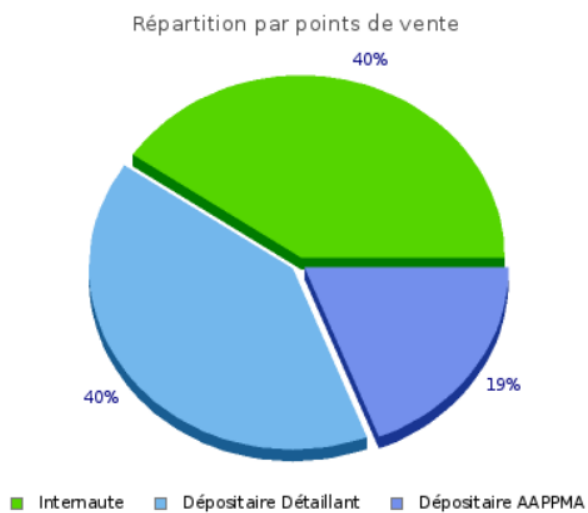
3. Récapitulatif de l'Année 2021 des Produits (Timbres - Cotisations - Réciprocités) pour la FDAAPPMA

COTISATIONS FEDERALES perçues en 2021			
CARTES	Vente internet	Prix unit.	Montant vendu
Interfédérales	2004	27,40 €	54909.60 €
Personne majeure	2306	27,40 €	63184.40 €
Personne majeure offre automne	59	13,70 €	808.30 €
Personne mineure	786	11.30 €	9232.10 €
Parrainage mineur	11	5.65€	62.15€
Découverte femme	403	9.30 €	3747.90 €
Découverte enfants moins de 12 ans	1416	- €	- €
Hebdomadaire	1091	11,50 €	12 546.50 €
Journalière	1530	8.10 €	12393.00 €
Livraison internet	68	5,00 €	340,00 €
Total général			157 223.95 €

4. récapitulatif des produits vendus par internet

4.1. Répartition des commandes par point de vente en 2021

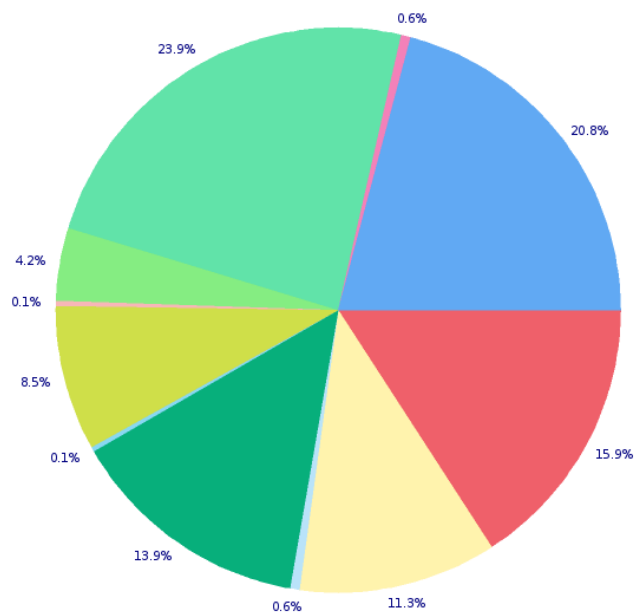
Point de vente	Nbre de Commandes	Nbre de produits	Pourcentage
Internaute	3709	4182	40.47%
Dépositaire Détaillant	3709	3709	40.47%
Dépositaire AAPPMA	1746	1746	19.05%
Total	9164	9637	100%



4.2. Répartition des produits lors de la saison 2021

Type de produit	Produit	Nbre de produits	Pourcentage
Carte Personne majeure ou Interfédérale	Carte interfédérale Personne majeure CHI 2021	2004	20.79%
Carte Personne majeure - Offre d'automne	Carte Personne majeure - Offre d'automne 2021	59	00.61%
Carte Personne majeure ou Interfédérale	Carte Personne majeure 2021	2306	23.93%
Carte Découverte Femme	Carte promotionnelle Découverte Femme 2021	403	04.18%
Carte Découverte Femme (parrainage)	Carte Parrainage promotionnelle Découverte Femme 2021	13	00.13%
Carte Personne mineure	Carte Personne mineure 2021	817	08.48%
Carte Personne mineure (parrainage)	Carte Parrainage Mineure 2021	11	00.11%
Carte Découverte -12 ans	Carte promotionnelle Découverte -12 ans 2021	1344	13.95%
Carte Découverte -12 ans (parrainage)	Carte Parrainage Découverte -12 ans 2021	59	00.61%
Carte Hebdomadaire	Carte promotionnelle Hebdomadaire 2021	1091	11.32%
Carte Journalière	Carte Journalière 2021	1530	15.88%
Total		9637	100,00 %

Répartition des produits

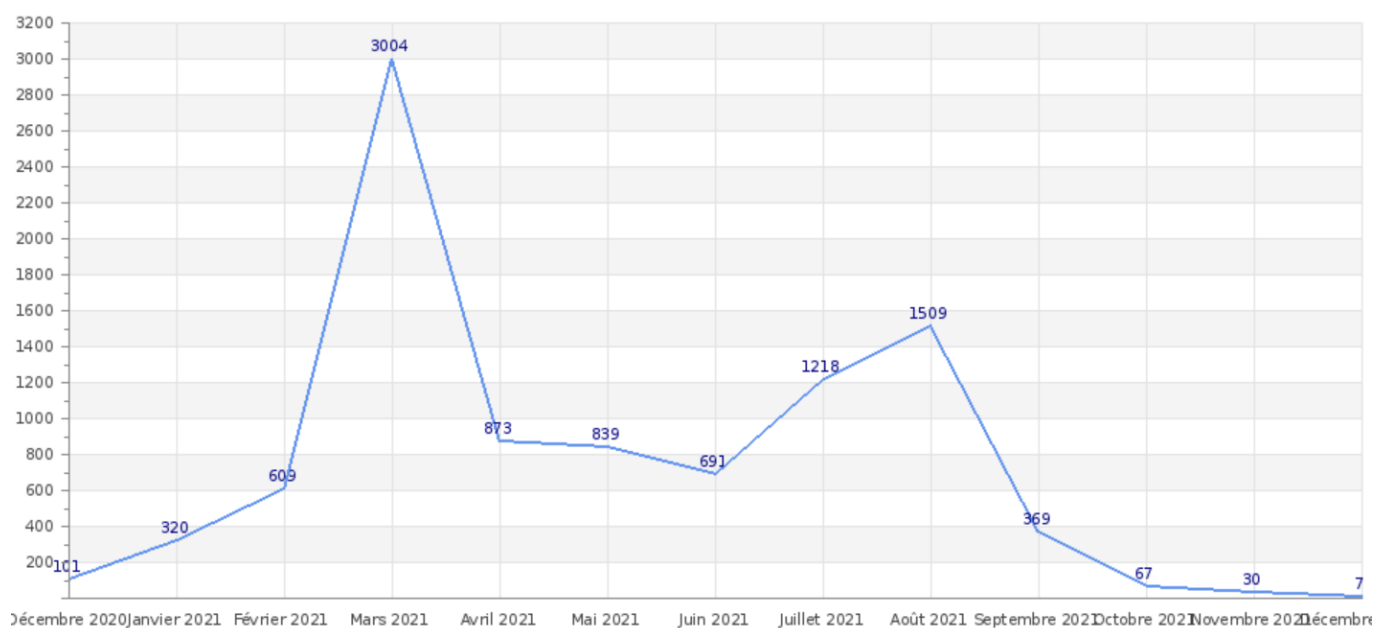


■ Carte interfédérale Personne majeure CHI 2021	■ Carte Personne majeure - Offre d'automne 2021
■ Carte Personne majeure 2021	■ Carte promotionnelle Découverte Femme 2021
■ Carte Parrainage promotionnelle Découverte Femme 2021	■ Carte Personne mineure 2021
■ Carte Parrainage Mineure 2021	■ Carte promotionnelle Découverte -12 ans 2021
■ Carte Parrainage Découverte -12 ans 2021	■ Carte promotionnelle Hebdomadaire 2021
■ Carte Journalière 2021	

Cette répartition est sensiblement la même qu'en 2020.

3. Répartition des produits par mois pour l'année 2021

Mois	Nbre de produits	Pourcentage
Décembre 2020	101	01.05%
Janvier 2021	320	03.32%
Février 2021	609	06.32%
Mars 2021	3004	31.17%
Avril 2021	873	09.06%
Mai 2021	839	08.71%
Juin 2021	691	07.17%
Juillet 2021	1218	12.64%
Août 2021	1509	15.66%
Septembre 2021	369	03.83%
Octobre 2021	67	00.70%
Novembre 2021	30	00.31%
Décembre 2021	7	00.07%
Total	9637	100%



La répartition mensuelle des ventes de cartes de pêche a repris une forme plus conventionnelle en 2021 (l'arrêt des ventes lors du 1^{er} confinement 2020 avait totalement modifié cette répartition).

Toutefois, les années précédant 2020 étaient marquées par des ventes soutenues au cours du printemps et les ventes des mois de juillet et août équivalaient voire dépassaient le total des ventes lors du mois de mars pour l'ouverture.

On peut ainsi noter que lors de l'année 2021, les ventes au mois de mars ont été très satisfaisantes mais ces dernières se sont un peu tassées au printemps et le mois de juillet a été particulièrement décevant. La baisse significative de touristes étrangers non compensée par les touristes français ainsi qu'une météo particulièrement chaude au mois de juillet sont probablement à l'origine des faibles ventes de carte de pêche.

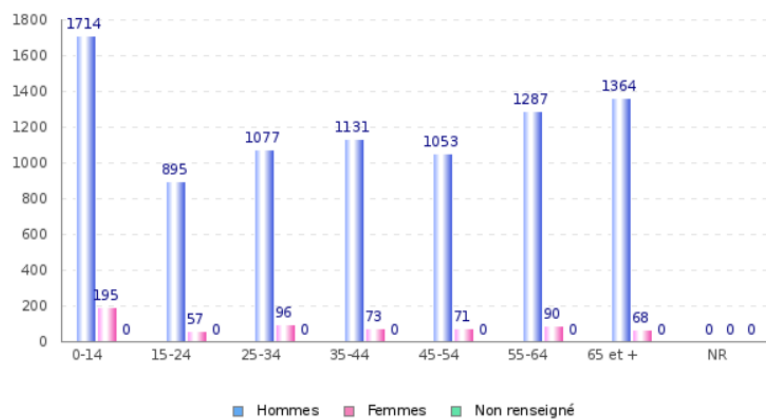
4.4. Répartition des produits par tranche d'âge

Produit	0-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +	Age non renseigné	Total
Homme	1714 20.12%	895 10.50%	1077 12.64%	1131 13.27%	1053 12.36%	1287 15.10%	1364 16.01%	0 00.00%	8521 92.91%
Femme	195 30.00%	57 08.77%	96 14.77%	73 11.23%	71 10.92%	90 13.85%	68 10.46%	0 00.00%	650 07.09%
	1909 20.82%	952 10.38%	1173 12.79%	1204 13.13%	1124 12.26%	1377 15.01%	1432 15.61%	0 00.00%	9171

Répartition Hommes / Femmes



Répartition par tranches d'âge



Il s'agit de la même tendance que lors de l'année précédente.

Dans le détail, le pourcentage de femmes augmente en moyenne de 0.2 % par an depuis 4 ans.

Les 0-14 ans sont les plus représentés avec quasiment 21 % de l'effectif total et les 15-24 ans sont les moins représentés avec 10,4 % de l'effectif total.

Compte-rendu du Pôle Technique

Année 2021



La FDAAPPMA 04 est structurée en 4 pôles : le pôle administratif, le centre piscicole de Marcoux, le pôle développement du loisir pêche et enfin le pôle technique. Les personnels, bien que majoritairement affectés à un pôle précis, ont malgré tout, des missions transversales, c'est notamment la cas du personnel dédié au pôle technique dont les deux personnels sont la chargée d'études et de travaux ainsi que le délégué général, c'est ainsi que cette partie du compte-rendu d'activités fait état dans un premier temps des missions accomplies par la chargée d'études et de travaux et dans un second temps, des missions techniques et administratives du délégué général.

1. Activités liées au poste de chargée d'études et de travaux

1.1. Les adous

Recensement des adous de la Durance

Le recensement des adous de la Durance du département a fait l'objet d'un stage de master 2, d'une durée de 6 mois. Ce dernier a été réalisé par Charlie GOFFART, issu de la formation GEMA de l'Université d'Aix-Marseille. Durant ce stage, 16 adous ont été recensés, cartographiés, et diagnostiqués. Un rapport d'étude a été rédigé et est disponible à la demande. Ce stage a été encadré par la chargée d'études et de travaux de la Fédération.

Travaux de restauration et d'entretien

Dans la continuité des années précédentes, les travaux de restauration et d'entretien ont été poursuivis. En 2021, 5 journées d'entretien des adous ont été menées par les bénévoles des AAPPMA :

- Sur le Verdon : 1 journée d'entretien a été consacrée à la partie amont de l'adous de Jaume.
- Sur le Sasse : 2 journées d'entretien ont été consacrées aux adous de l'isole de Nibles Est et de Forest Lacour.
- Sur l'Ubaye : 1 journée d'entretien a été consacrée aux adous de la Redoute et du Villars Bas.
- Sur la Galange : 1 journée d'entretien a été consacrée à l'adous de l'Isle.
- Sur l'Asse : 1 journée a été consacrée à la réalisation d'un test de recharge sédimentaire sur l'adous de la Fabrique.

En complément de ces travaux bénévoles, des travaux de restauration et/ou d'entretien de plus grande envergure ont été réalisés sur plusieurs adous :

- Sur l'Issole : l'adous de la Bâtie a fait l'objet d'un entretien de la végétation sur un grand linéaire par l'entreprise LAZARIN.
- Sur l'Asse : l'adous de la Chapelle a fait l'objet de travaux de restauration de la continuité écologique par l'entreprise MAURIN ; l'adous de Senez a fait l'objet d'une poursuite des travaux de restauration globale dans le cadre d'un contrat Natura 2000 par l'entreprise MAURIN ; l'adous de Plan Touchard a fait l'objet de travaux d'entretien de la végétation par la SERPE, mandatée par le SMAB dans le cadre de leur programme d'entretien de la végétation sur le bassin versant de l'Asse ; l'adous

de Brunet a fait l'objet d'un débroussaillage par les élèves de CARMEJANE afin de permettre une meilleure visibilité lors des opérations de gestion des écrevisses.

- Sur la Bléone : l'adous de Saint-Jurson a fait l'objet de travaux de restauration de la continuité écologique par l'entreprise MAURIN.

La réalisation de ces travaux a nécessité au préalable des demandes administratives et des sollicitations auprès des propriétaires. Un suivi de déroulement des travaux a été effectué, des réunions de fin de travaux ont été organisées et des comptes-rendus de travaux ont été rédigés. Ces derniers sont disponibles à la demande.

Communication

L'adous de Senez a fait l'objet d'une visite de la préfète Mme DEMARET après la réalisation des travaux. Cette rencontre a permis de présenter les missions de la Fédération, les enjeux écologiques liés aux adous ainsi que d'autres sujets politiques liés à la protection de l'environnement.

Dans le cadre de la série de webdocumentaires COEXISTENCES créée par FNE PACA, la chargée d'études a été interviewée pour décrire le rôle et l'importance des adous (début à 51min).

Lien de visionnage : <https://www.verse.com/video/63256-verdon-source-de-vie-convoitee/>

Suivis frayères

Dans la continuité des années précédentes, afin d'évaluer l'efficacité des travaux réalisés sur les adous, un suivi des frayères de truite commune a été réalisé en janvier/février 2021 sur les adous ayant fait l'objet d'un entretien ou d'une restauration depuis le lancement du projet. Au total, 64 adous ont été prospectés pour la recherche de frayères. Des comptes-rendus sont disponibles à la demande.

À la demande de certains élus, un bilan sur plusieurs années de l'évolution du nombre de frayères a été rédigé. Ce dernier a permis d'évaluer l'efficacité des travaux dans le temps en fonction des adous et de leurs caractéristiques. Ce dernier est disponible à la demande.

Dans le cadre du suivi EDF sur le transport solide dans le moyen-verdon, la chargée d'étude a également participé à une journée de recensement des frayères du moyen-Verdon en aval de Castellane, en accompagnement de la Fédération de pêche du Var.

1.2. Les écrevisses

Connaissance, prospections nocturnes

Afin de poursuivre l'état des connaissances sur les populations d'écrevisses présentes dans le département, la chargée d'étude a organisé 5 nuits de prospection de recherche et/ou de suivi des écrevisses sur les cours d'eau suivants :

- Ruisseau d'Aigubelle
- Aigubelle
- Encrême
- Ravin de Carluc
- Vallon des Oiseaux
- Tréchiou
- Vallon du Château de Valligranne
- Ruisseau de la Bonde
- Jabron
- Adous de Lausière
- Ravin de Richelme
- Migesol

Un compte-rendu a été rédigé et est disponible à la demande.

Afin d'obtenir une vision globale des populations existantes et de mettre en avant des zones de vigilance accrue sur les zones de présence de l'écrevisse à pattes blanches, la chargée d'étude a réalisé une base de données cartographique qui centralise toutes les données actuelles et passées disponibles sur le département. Cette dernière n'est pas exhaustive et est alimentée progressivement. Elle est à destination de tous les gestionnaires des cours d'eau soucieux de préserver ces populations.

Gestion

Sur l'adous de Brunet, un protocole de gestion d'une espèce d'écrevisse invasive (*Pacifastacus leniusculus*) a été élaboré en partenariat avec le SMAB et Natura 2000. Cette espèce menaçant directement une population d'écrevisses à pattes blanches également présente sur l'adous, des captures régulières ont été menées. Au total, 8 nuits de capture ont été effectuées comprenant chacune la pose et le relevé de nasses à écrevisses ainsi que des captures manuelles.

Ces dernières ont permis de suivre l'évolution des deux populations d'écrevisse, de récolter de nouvelles connaissances sur le rythme biologique de l'espèce invasive sur les adous, et d'évaluer ses capacités de colonisation.

Des comptes-rendus par nuit de capture sont disponibles à la demande.

1.3. Autres études

Diagnostic de l'Auvestre

Le diagnostic de l'Auvestre a été réalisé en 2 journées sur la totalité de son linéaire. L'ensemble des facteurs limitants a été relevé lors d'une prospection à pied et un rapport d'étude a été rédigé.

Bathymétrie lac des Eissaupres

En accompagnement du chargé de développement du loisir pêche, la chargée d'études a participé au relevé bathymétrique du lac des Eissaupres sur 1 journée.

Prélèvements de macroinvertébrés sur l'Ubaye

Afin d'évaluer l'état du peuplement macroinvertébré sur l'Ubaye, des prélèvements ont été réalisés sur différents sites en aval, au droit et en amont de Barcelonnette puis analysés pour comparaison. Un compte-rendu d'étude est disponible à la demande.

Réponse à l'Appel À Projet biodiversité

En partenariat avec la Fédération de pêche 05, la Fédération a répondu à un Appel à Projet Biodiversité porté par l'Agence de l'Eau afin d'obtenir des financements sur le projet suivant :

« Restauration de la trame turquoise dans des réservoirs de biodiversité (adous) récemment recolonisés par le castor d'Europe. »

Le bureau d'études SCIMABIO a été mandaté pour rédiger le cahier des charges de ce projet. La chargée d'études et de travaux a participé à la rédaction du dossier ainsi qu'à de nombreuses réunions de concertation nécessaires à la construction du projet.

Malheureusement, le dossier n'a pas été retenu par le jury. L'ensemble des documents concernant ce projet ainsi que les retours du financeur sont disponibles à la demande.

Embâcles Colostre

A la demande de l'AAPPMA Verdon-Colostre, un recensement des embâcles a été réalisé sur le Colostre entre la confluence avec le Verdon et le village de Saint-Martin-de-Brômes. La localisation des embâcles ainsi que leurs caractéristiques ont été transmis à l'AAPPMA.

Diagnostic de l'adous de Vieille Rivière

Dans le cadre du projet de restauration des affluents du Colostre, une rencontre des propriétaires riverains des parcelles de l'adous de Vieille Rivière a été réalisée sur site. Le diagnostic de l'adous a ensuite été réalisé afin de mettre en avant d'éventuels travaux de restauration. Un compte-rendu est disponible à la demande.

1.4. Participation aux prestations techniques piscicoles de la Fédération

Pêches électriques

Dans le cadre des prestations demandées par des entreprises, d'autres structures gestionnaires ou des travaux réalisés sur les adous, ainsi que dans le cadre du suivi piscicole mené par la Fédération, la chargée d'études et de travaux a participé aux opérations suivantes :

- 11 Pêches électriques de sauvetage.
- 11 pêches électriques d'inventaire.

Récupérations piscicoles

La chargée d'études a participé à plusieurs récupérations piscicoles, hors pêches électriques citées ci-dessus :

- Récupération et évacuation des poissons morts retrouvés dans le lac des Mées.
- Vidange du plan d'eau Castellane, récupération des truites issues de l'élevage et transfert dans le Verdon.
- Vidange du plan d'eau des Ferréols et récupération des truites arc-en-ciel.

1.5. Participation aux opérations techniques d'autres structures

Dans le cadre du suivi de l'Apron-du-Rhône mené dans le département par l'OFB sur les zones classées en Arrêté de Protection Biotope, la chargée d'études et de travaux a participé à deux nuits de recherches nocturnes:

- Prospection nocturne de recherche de l'Apron-du-Rhône sur l'Asse.
- Prospection nocturne de recherche de l'Apron-du-Rhône sur le Verdon.

1.6. Réunions

La chargée d'études et de travaux a participé à de nombreuses réunions techniques en lien avec les partenaires techniques et financiers.

Représentation de la Fédération dans le cadre de réunions techniques

- Comités techniques et commissions Natura 2000 de la vallée de l'Asse.
- Comités techniques et commissions du Syndicat Mixte Asse Bléone.

Participation à d'autres réunions techniques

- 6 rencontres et réunions organisées par DLVA.
- 11 réunions en distanciel pour la construction du dossier de réponse à l'Appel à Projet Biodiversité de l'Agence de l'Eau.
- 1 réunion avec le pôle Natura 2000 du SMAVD.
- 2 réunions avec l'Agence de l'Eau RMC pour les subventions des actions techniques.
- 1 réunion de restitution de l'étude CEN-MRE sur la biodiversité des adous.
- 3 réunions techniques avec le SMAB pour l'organisation des futures actions liées aux contrats de rivière.
- 1 réunion concernant les APPB Apron.
- 5 réunions techniques concernant les projets liés à Natura 2000.
- 1 réunion de présentation des EBF de la vallée de l'Ubaye.
- 1 réunion de présentations des EBF et de l'étude sur la recharge sédimentaire portée par le PNRVerdon.
- 1 rencontre technique avec l'OFB 04 concernant les écrevisses.

Organisation des commissions EPMAB

La chargée d'études a récupéré l'organisation et la gestion de la commission EPMAB. En 2021, 2 commissions ayant pour objets les éléments suivants ont été organisées : bilan des actions menées en 2020, état des lieux des actions 2021 et élaboration de la programmation technique 2022. Les comptes-rendus sont disponibles à la demande.

Participation au salon des maires

Comme chaque année depuis la participation de la Fédération au congrès des maires du 04, la présence de la chargée d'étude et de travaux a été sollicitée afin de présenter les missions techniques de la Fédération aux élus locaux.

Participations aux réunions Fédérales

La chargée d'étude et de travaux a participé à une réunion du CA de la Fédération ainsi qu'à l'AG de la Fédération.

1.7. Gestion du matériel

Dans le cadre de la gestion du matériel technique de la Fédération, la chargée d'études et de travaux a participé à deux journées de nettoyage, de tri et de rangement des pièces de stockage situées à la pisciculture.

Afin d'optimiser les captures d'écrevisses invasives réalisées sur l'adous de Brunet, elle a entrepris la fabrication de 8 nouvelles nasses et l'entretien régulier de chaque nasse après utilisation, ce qui représente 4 journées au total.

1.8. Subventions

La chargée d'étude et de travaux a pris en charge les demandes de subvention FNPF pour les opérations techniques concernant les études et les travaux dont elle a la charge.

1.9. Autres missions / formations

La chargée d'études et de travaux a également participé aux missions suivantes :

- 2 journées de contrôle pêche au lac de Sainte-Croix en accompagnement d'un garde fédéral.

La chargée d'études et de travaux a également suivi les formations suivantes :

- Le recyclage de la compétence BE Manœuvre permettant la réalisation des pêches électriques
- La Formation Sauveteur Secouriste du Travail

Elle a également prêté serment pour la garderie pêche au tribunal de Digne-les-Bains.

2. Activités liées au poste de délégué général

2.1. Missions administratives et organisationnelles

- **Réunion de négociation du projet de convention 2020 avec l'Agence de l'Eau RMC :**
 - Rédaction du plan d'action.
 - Evaluation du coût global.
 - Réajustement à la demande de l'Agence de l'Eau

- **Demande de subventions aux partenaires habituels :**
 - Accord-cadre avec l'agence de l'eau RMC
 - Convention avec la région Sud PACA (évaluation des coûts et négociations avec l'interlocutrice de la région sud.
 - FNPF (sur la base d'actions + kit emploi)

- Préparation et rédaction des comptes-rendus des bureaux et des conseils d'administration.
- Préparation et rédaction du rapport d'activité ainsi que du power point de l'Assemblée Générale 2020.
- Gestion du personnel (évaluation de la charge de travail des 5 personnels des pôles technique et développement du loisir pêche ainsi que du centre piscicole).
- Préparation des départs et arrivées de personnels avec le cabinet Ansemble et dépôt des dossiers à la DIRECCTE.
- Gestion des redevances EDF.

2.2. Missions de représentation de la Fédération

- Participation au Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques en qualité de représentant suppléant. (visioconférence)
- Participation au Comité de Gestion Collégiale de l'Eau technique (2 réunions en présentiel) : construction du futur plan d'action sécheresse. La DDT accède aux demandes de longue date de la Fédération : dissocier les deux points de mesures de la vallée de l'Asse sans faire de moyenne, enclencher le stade adéquat sur un bassin déficitaire sans attendre que 3 bassins atteignent le stade de vigilance qui déclenche automatiquement le Plan d'Action Sécheresse.
- Participation aux 2 comités de gestion collégiale de l'eau sous la présidence de la secrétaire générale de la préfecture des AHP. (visioconférence).
- Présentation au comité de rivière Asse des résultats des pêches d'inventaire dans le cadre de la restauration des seuils de la vallée de l'Asse.

- Présentation au comité de rivière Bléone des résultats des pêches d'inventaire dans le cadre de la restauration des seuils de la traversée de Digne les Bains.
- Participation au comité technique relatif à l'étude de télémétrie portée par la FDAAPPMA 83.
- Participation à l'étude paysagère portée par DLVA dans le cadre d'un stage de fin d'étude : objectif = envisager une meilleure intégration paysagère des éléments environnementaux de la ville de Manosque.
- Participation en visioconférence de la réunion portant sur le site Natura 2000 du Calavon géré par le PNR Luberon.
- Rencontre FDAAPPMA 04 / Parc National du Mercantour dans le cadre de la mise à jour de la réglementation des cours d'eau et lacs d'altitude situés dans le PNM.
- Conférence de l'Association Régionale des Fédérations de pêche PACA : présentation de l'étude menée sur l'impact du réchauffement climatique sur les populations piscicoles des Alpes de Haute Provence.
- Participation au congrès des maires 04.
- Participation à la réunion d'échange entre les services de l'Etat, EDF et les usagers de la Durance dans le cadre du futur arrêté de navigation sur le secteur du plan d'eau de l'Escale à Volonne.

2.3. Missions en liens avec les AAPPMA

- Déversement de poissons blancs de la Gaule Sisteronaise et la Gaule Oraisonnaise : contrôle des éventuelles introductions d'espèces susceptibles de créer des déséquilibres écologiques.
- Poursuite du Réseau de suivi piscicole 04.
- Réunion sur le site du petit lac de Moustiers avec l'AAPPMA de Moustiers, le gestionnaire délégué par la commune afin de réfléchir au devenir du petit lac du camping municipal. Traitement des données bathymétriques acquises par C. DELAINE et J. ANZALLO.
- Participation à la vidange des bassins de grossissement de Castellane.
- Participation à la réunion préparatoire de la journée pêche au lac des Vannades avec N. ROBIN et les membres de l'AAPPMA.
- Participation à la journée de pêche ouverte au lac des Vannades.
- Suivi sécheresse sur le bassin du Largue avec l'aide des bénévoles de l'AAPPMA la Gaule Oraisonnaise.

2.4. Missions d'expertises auprès des services de l'Etat et des collectivités.

- **Elaboration du Programme de mesure du futur SDAGE RMC** : évaluation de l'état des pressions et mise en avant des objectifs à atteindre par masse d'eau.
- **Création d'un outil de calcul des franchissabilités piscicoles sur les petits ouvrages transversaux pour le Syndicat Mixte Asse Bléone** : protocole issu de la méthode ICE de l'ONEMA. Les petits ouvrages sont très nombreux dans le département notamment sur la vallée de la Blanche. Dans le cadre d'un stage porté par le SMAB, il s'agissait d'évaluer la franchissabilité de l'ensemble des ouvrages transversaux de ce bassin versant

en utilisant un protocole simplifié et non le protocole ICE qui nécessite de passer plusieurs heures par ouvrage. Le protocole créé pour l'occasion utilise les paramètres essentiels de la méthode ICE en privilégiant des mesures de terrain rapides (hauteur de chute, profondeur de fosse d'appel, hauteur de charge en sommet d'ouvrage, vitesse de courant, angle du coursier quand il existe). L'ensemble de ces paramètres sont intégrés à une feuille de calcul excel qui calcule pour chaque paramètre, le niveau de franchissabilité (de A, franchissable à E, infranchissable) en fonction du guildes d'espèce rencontrée (guildes également utilisés dans le protocole ICE). Le paramètre le plus déclassant est systématiquement retenu.

Cette aide apportée par la fédération comprend la création de l'outil terrain, la feuille de calcul, une demi-journée de test du protocole avec 2 personnels et une stagiaire du SMAB et une journée de saisie et de validation des données avec la stagiaire du SMAB.

Ce protocole simplifié est amené à être largement utilisé par le service technique de la Fédération dans le cadre de ses propres études.

2.5. Missions techniques départementales

- **Participation à la commission EPMAB** : mise en place de la politique technique de la Fédération, élaboration de la programmation technique 2021.
- Rédaction des avis administratifs auprès des services de la Direction Départementale des Territoires.
- Poursuite de l'export des données PDPG vers le web PDPG.
- Participation à la 1^{ère} CDCDLP04 de l'année.
- Poursuite de la construction du webPDPG

2.6. Réalisation et organisation de prestations techniques

- Réunion avec la communauté de communes pour définir l'implication de la fédération dans l'étude de diagnostic morphologique des Rious Manosquins.
- Pêches d'inventaire sur les cours d'eau suivants : Ravin de Valveranne (Manosque), Pesquier (Castellane), Ravin de Drouille (Manosque), Verdon (Gréoux les Bains)
- Pêches de sauvetage sur les cours d'eau suivants : Bléone (Digne les Bains), adous de Saint Jurson, canaux de Barcelonnette,

2.7. Formations

- Plusieurs cycles de formation ont été organisés par la FNPF auquel le Délégué Général a souhaité participer :
 - ✓ Comprendre les documents financiers, établir les budgets, contrôler et rendre des comptes aux instances : 21h
 - ✓ Santé et sécurité au travail : 10h
- Formation recyclage BE manœuvre risques électriques.
- Formation SST au siège de la Fédération.

Compte-rendu du

Centre Piscicole Départemental du Clôt de Jalines

Année 2021



Afin de respecter le plan d'alevinage pour l'année 2021, les œufs sont commandés à la pisciculture de Cauterets, dans les Pyrénées Orientales (fario souche atlantique, saumon de fontaine, et cristivomer et omble chevalier pour les lacs de montagne).

Ce sont donc 720000 œufs de truite fario qui sont mis en incubation ainsi que 15 000 œufs de saumon de fontaine, 6000 œufs de cristivomer et 23000 œufs d'omble chevalier.

Après décision du conseil d'administration de cesser la production de truites arc en ciel aucune commande d'œufs ne sera effectuée.

1. Livraison :

Cauterets : 17 décembre 2020

- Dont 720000 œufs truite fario,
- 6000 œufs de cristivomer,
- 15000 œufs de saumon de fontaine,
- 23000 œufs d'omble chevalier.

2. Pourcentage de perte d'œufs :

- Truite fario : 1,07%
- Saumon de fontaine : 2,66%
- Omble chevalier : 15,2%
- Cristivomer : 66% (œufs non fécondés)

L'éclosion a débuté le 24 décembre 2020 pour finir le 4 janvier.

La résorption n'a pas posé de problèmes particuliers. Les taux de perte en ce qui concerne les farios de Cauterets sont toujours excellents. Idem pour les œufs de saumon de fontaine sauf les ombles chevalier pas mal de perte a résorption due peut-être à une température d'eau un peu élevée.

3. Perte à résorption de vésicule :

- Truite fario : 0,52 %
- Omble chevalier : 30%
- Saumon fontaine : 1,10%
- Cristivomer : 2%

4. Alevinage

L'alevinage des alevins de 2 mois a débuté le 29 janvier 2021 pour se terminer le 5 mars 2021. Ce sont 61 000 alevins qui ont été lâchés dans les adoux du département.

Les alevins de 4 mois ont été déversés du 12 avril au 19 mai 2021. Ce sont 320 257 alevins et truitelles fario qui ont rejoint les ruisseaux du département.

241 952 truitelles fario plus 10 800 saumons de fontaine de 6 mois seront livrés pour les lacs et rivières du département plus 5 000 ombles chevaliers et 4 000 cristivomers destinés aux lacs de montagne ;

Ce sont au total 623 209 alevins et truitelles qui ont été lâchés.

Le taux de réussite en truitelles fario est de 87% (+12% par rapport à 2020)

5. Valeur de la production du centre piscicole hors TAC surdensitaires

Salmonidés 2 mois				
AAPPMA	Quantité	Espèce	coût unitaire	coût global en euros
<i>les 3 asses</i>	12000	TRF	0,07	840
<i>Verdon Colostre</i>	6000	TRF		420
<i>la Vézaraille</i>	10000	TRF		700
<i>la Bléone</i>	18000	TRF		1260
<i>le Truite Moustièrenne</i>	15000	TRF		1050
TOTAL	61000			4270

Salmonidés 4 mois				
AAPPMA	Quantité	Espèce	coût unitaire	coût global en euros
<i>les 3 asses</i>	55000	TRF	0,15	8250
<i>l'entrevalaise</i>	44682	TRF		6702,3
<i>Verdon Colostre</i>	6000	TRF		900
<i>la Vézaraille</i>	47000	TRF		7050
<i>la Bléone</i>	59450	TRF		8917,5
<i>la Gaule Castellanaise</i>	72200	TRF		10830
<i>la Gaule Sisteronnaise</i>	35925	TRF		5388,75
TOTAL	320257			

Salmonidés 6 mois				
AAPPMA	Quantité	Espèce	coût unitaire	coût global en euros
<i>les 3 asses</i>	30016	TRF	0,22	6603,52
<i>Verdon Colostre</i>	4575	TRF		1006,5
<i>Verdon Colostre</i>	5000	OBL		1100
<i>la Vézaraille</i>	5000	TRF		1100
<i>la Bléone</i>	5800	SDF		1276
<i>la Bléone</i>	57250	TRF		12595
<i>la Gaule Oraisonnaise</i>	4320	TRF		950,4
<i>la Gaule Sisteronnaise</i>	35925	TRF		7903,5
<i>la Truite de l'Ubaye</i>	36000	TRF		7920
<i>la truite de l'Ubaye</i>	5000	SDF		1100
<i>la truite de l'Ubaye</i>	4000	CRI		880
<i>la truite de l'Ubaye</i>	5000	OBL		1100
<i>le Truite Moustièrenne</i>	44066	TRF		9694,52
TOTAL	241952			

TOTAL TOUS STADES

623209

105537,99

Compte-rendu du

Pôle Développement du Loisir Pêche

Année 2021



Au cours de l'année 2021, deux commissions ont travaillé sur le développement du Loisir Pêche dans son ensemble :

- La Commission Départementale de Communication et de Développement du Loisir Pêche (CDCDLP)
- La Commission Départementale des Pêches Spécialisées (CDPS)

Dates de réunions	Sujets traités
Vendredi 5 Mars 2021	Fonctionnement commission pêche spécialisé – Planning animations 2021 – Organisation pôle développement – SDDL – Dotation compétition – Dotation AAPPMA – Budget 2021 –
Vendredi 11 Juin 2021	Publication SDDL – Point animation 2021 – Hébergements labélisés pêche – Dossier compétitions 2021 – AG FD04 2021
Vendredi 17 Septembre 2021	Publication SDDL – Tournage scarnafishing – Hébergement labélisés pêche – Congrès des maires 2021 – Guide de pêche 2022
Mardi 9 Novembre 2021	SDDL – Point animation 2021 – Planning animation 2022 – Dotation AAPPMA 2022 – Guide de pêche 2022

Réunions 2021

Participation des commissions à différentes réunions en lien avec le développement du loisir Pêche :

Dates de réunions	Objets de réunions
Jeudi 28 janvier	COFIL Col bas
Mardi 2 février	Rencontre CD04 sport nature
Lundi 1er mars	Réunion Mairie Moustier Petit lac
Samedi 6 mars	Participation AG réseau associatif pêche
Mardi 16 mars	Vidéo conférence FD83 vidéo de promotion
Vendredi 7 mai	Rencontre EDF convention
Jeudi 1er juillet	Réunion DLP ARPACA
Vendredi 9 juillet	AG Fédération
Lundi 26 juillet	Rencontre Préfète CR Adous de Senez
Mardi 24 août	Rencontre PNM réglementation
Lundi 20 septembre	Préparation compétition carnassiers
Jeudi 23 septembre	Réunion diagnostique tourisme Départementale
Vendredi 24 septembre	Réunion diagnostique tourisme Départementale
Mercredi 29 septembre	Réunion DDT cormoran
Jeudi 16 septembre	Comité révision APPB de Dormillouse col bas

La participation à certaines réunions a nécessité une expertise de notre réseau associatif. Pour cela plusieurs dossiers et/ou suivi de réunions ont été rédigés.

Certains projets sont toujours en cours d'élaboration ou ont été repoussés jusqu'en 2022.

Flash Info

Flash info est un outil de communication présent dans l'interface de la Fédération et de chaque AAPPMA. Il permet de transmettre des emails à tous les adhérents possédant une adresse de messagerie. Les messages courts sont à privilégier. Le texte peut être enrichi d'une photo. En 2020 la Fédération a envoyé 9 flashs info. 34 messages ont été envoyés par les AAPPMA. Utilisé principalement pour annoncer les AG et les lâchers de poissons surdensitaires.

Guide du Pêcheur

Les partenaires en lien avec la conception et l'impression du Guide n'ont pas changé. Nous travaillons avec Autrement dit Communication à Sisteron pour la partie conception graphique et l'imprimerie de la Brillane pour l'impression.

En 2021, comme pour 2020, les délais pour le renouvellement réglementaire n'ont pas réussi à être respectés. Du retard en parti due à des divergences entre les structures intervenantes dans la législation. Le Guide du pêcheur 2021 a été disponible au mois de février.

L'édition 2021 a été éditée à 8000 exemplaires. De nombreuses AAPPMA et la Fédération ont manqué de guide au cours de l'année.

La feuille de route consacrée au guide est régulièrement mise à jour. La Commission note toutes les informations proposées par les AAPPMA et les pêcheurs. Elle fait l'objet d'une validation par le Conseil d'Administration avant le renouvellement de la brochure. La commission a également envoyé une version pour relecture et correction avant impression.

Le guide est téléchargeable sur les sites www.cartedepeche.fr et www.peche04.fr. Il est distribué par notre réseau associatif à l'ensemble de nos dépositaires et aux partenaires du tourisme mais aussi directement aux pêcheurs par l'intermédiaire de nos gardes pêche particuliers.



Page Facebook

Fin 2021, plus de 7000 personnes aiment la page de la Fédération (+300 /^t 2020). Nous nous plaçons parmi les fédérations les plus suivies sur Facebook. Durant l'année nos publications ont touché de plus en plus de monde. En moyenne ce sont 2000 personnes touchées par nos publications.

163 089 ↑ 19,2

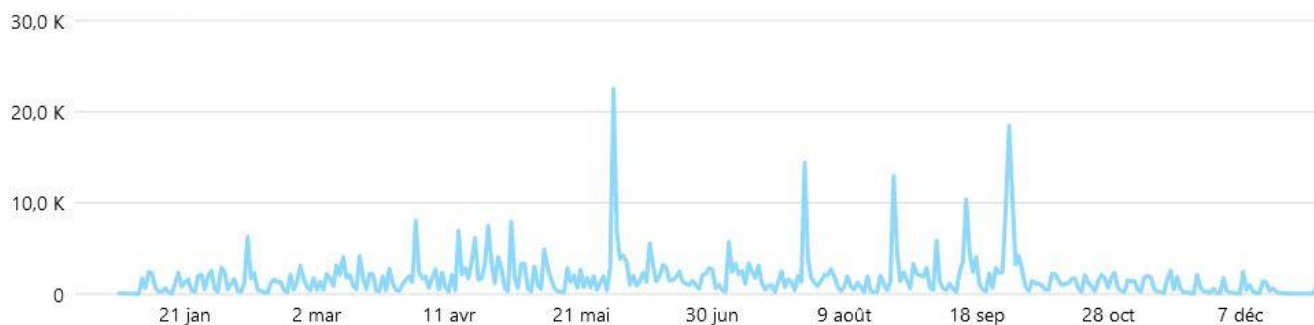
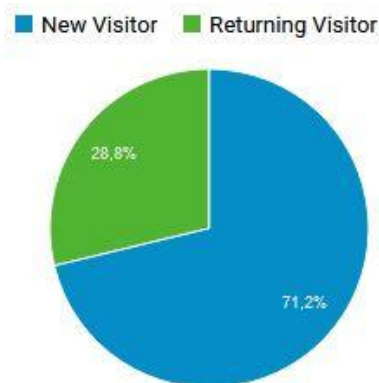


Figure 1 Nombre de personnes touchées par les publications sur l'année 2021

Un outil qui permet d'informer rapidement un grand nombre de personnes, notamment pour les événements comme l'ouverture. Les publications accompagnées de photos sont les plus performantes. Les partages de liens ou d'autres publications touchent moins de personnes et leur écho est beaucoup moins bon. Une importance est accordée à faire des textes courts, aérés et visuellement attractifs pour être lus le plus possible.

Site Internet

Le site internet www.peche04.fr comptabilise 17 814 visites (9 694 utilisateurs) en 2021, ce qui représente 43 243 pages vues. Les pages les plus visitées sont celles de la carte interactive et du guide du pêcheur. Respectivement 5 029 (5 035 en 2020) et 4 193 (4 194 en 2020) vues. Elles représentent chacune 10 et 8% du trafic du site internet. En 2020, la plus grosse période a été durant les mois de mai-juin, lors de la sortie du premier confinement.



Pays ?	Acquisition
	Utilisateurs ? ↓
	9 694 % du total: 100,00 % (9 694)
1. France	9 014 (93,17 %)
2. Germany	162 (1,67 %)
3. Belgium	93 (0,96 %)
4. United States	93 (0,96 %)
5. Netherlands	50 (0,52 %)
6. United Kingdom	38 (0,39 %)
7. Switzerland	31 (0,32 %)
8. Italy	23 (0,24 %)
9. China	15 (0,16 %)
10. Monaco	15 (0,16 %)

Figure 2 pourcentage de nouveaux visiteurs sur le site (bleu : nouveau / vert : habitué du site)

On retrouve majoritairement des utilisateurs français sur notre site.

Aujourd'hui il ne contient aucune traduction, mais il sera rajouté courant 2022 la traduction anglaise que l'on retrouve dans le guide du pêcheur 2021.

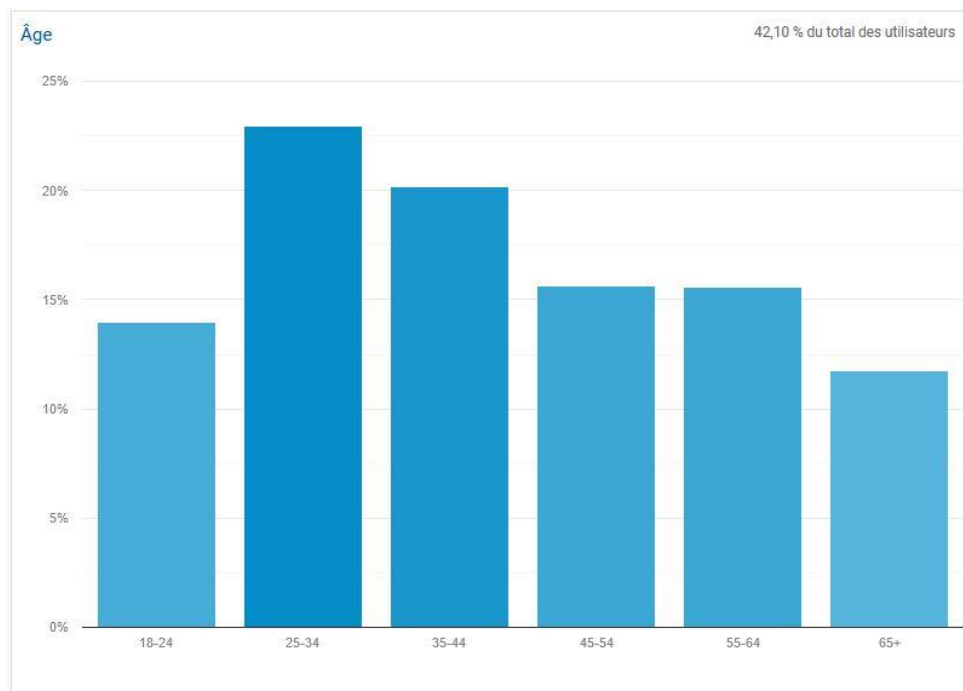


Figure 3 répartition des âges et du sexe sur www.peche04.fr

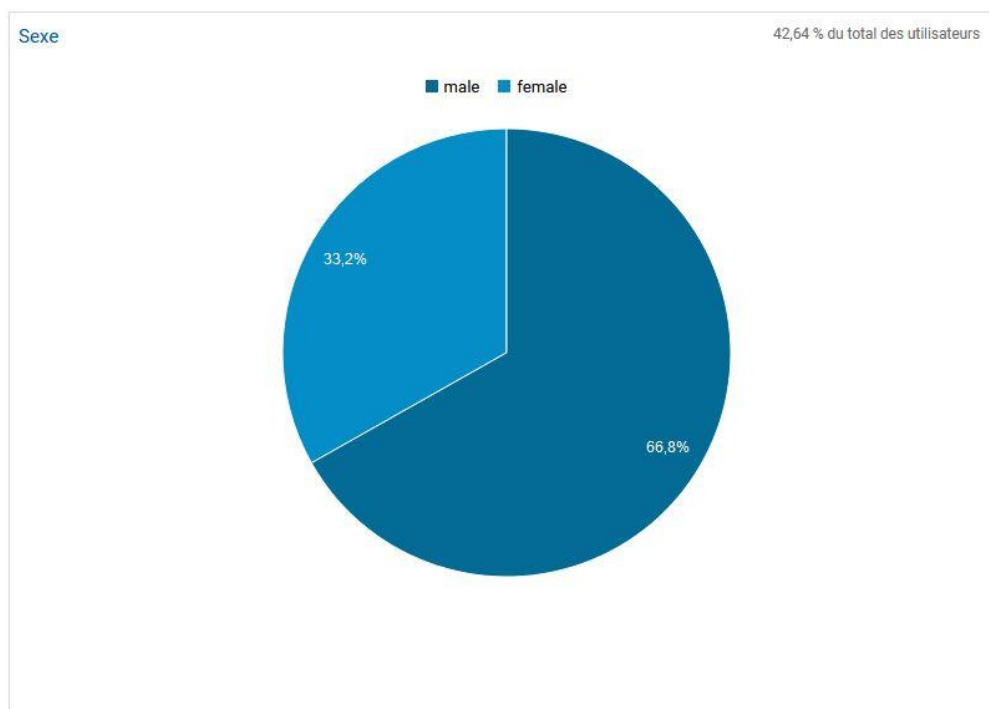


Figure 4 répartition par rapport au sexe des utilisateurs de www.peche04.fr

Le site a continué à être mis à jour tout au long de l'année. Une revue du site a été faite pour simplifier les accès aux différentes parties. Rendre directement et facilement accessibles notre guide du pêcheur et la carte interactive.

En 2020, le site cumule environ 1 000 visites par mois. Les visites sur le site sont plus lissées sur l'année. Moins de période de faible affluence.

De ce constat sur le site et son attractivité, il serait idéal de pouvoir l'agrémenter d'articles sur les actions menées par la Fédération et les AAPPMA pour continuer sur cette lancée et garder l'attractivité régulière.

Le site internet est un outil toujours très intéressant, mais très chronophage.

GEOPECHE

Un outil qui rencontre toujours un fort succès auprès des pêcheurs ainsi que des offices de tourisme. En effet, cela permet d'avoir un outil à disposition des personnels des OT fiable et facile d'utilisation pour renseigner les personnes intéressées par la pêche de loisir sans besoin d'une connaissance accrue dans la pêche où la réglementation est souvent compliquée et très changeante d'un territoire à l'autre.

En 2021 ce sont 3 939 (3 847 en 2020) visites uniques et 5 029 (5 035 en 2020) visites au total avec une moyenne de 3min14s passées sur la page. Cette année, l'outil a surtout été utilisé pendant la période estival.

D'après les données du partenaire GEOPECHE sur la carte départementale, nous avons 9 685 visites en tout sur la carte départementale tous supports confondus.

RÉALISATION DE COURTES VIDÉOS

En 2020, 2 (22 en 2020) vidéos publiées :

- Vidéo pêche d'un torrent en Ubaye (+894 vues) publiée le 20 août.
- Vidéo Fraie de la truite sur le Haut-Verdon (+1 400 vues) publiée le 14 décembre.

La reprise de la pleine activité de l'animation n'a pas permis de repartir sur le même rythme qu'en 2020. Beaucoup moins de vidéos produites par manque de temps et de personnels disponible pour tourner.

Partenariat ENEDIS-RTE

2021 marque le renouveau du partenariat, la nouvelle convention tri-annuelle est signé en mars.

A l'occasion de nos événements nous avons mis à disposition les flyers de sécurité adressés à nos adhérents. Un point comptable a été réalisé pour mettre à jour les participations financières de nos partenaires.

Dotation AAPPMA 2020

Chaque année la Fédération attribue une dotation de 400 € aux AAPPMA. Elle est destinée aux AAPPMA qui le souhaitent pour des évènements organisés en faveur des jeunes et des familles (Ateliers Pêche Nature, fête de la pêche...). En 2021, il a été proposé aux AAPPMA de s'équiper avec différents ensembles de matériels de pêche. 8 AAPPMA ont ainsi bénéficié de cette dotation.

	Ensemble coup	Ensemble lancer truite	Ensemble lancer Carnassiers
La truite Moustiérienne			X
AAPPMA Verdon-Colostre			X
La Gaule Oraisonnaise	X		
La Bléone			X
La Gaule Sisteronaise		X	
La truite du Haut-Verdon	-	-	-
AAPPMA les 3 Asses	-	-	-
La Vézaraille	X		
La Truite de l'Ubaye		X	
La Gaule Castellanaise	-	-	-
L'Entrevalaise	X		

Hébergement Pêche

En 2021, six hébergements labellisés « pêche » sont présents sur le département.

Hébergeur	Type d'hébergement	Adresse	Date de labellisation
M. GERIN-JEAN Benoît	Meublé tourisme Maison individuelle	Maison Cairati Quartier Pra long, rte de Villars Heyssier 04370 Beauvezer	23/06/17
M. LONGERON Hubert	Gîte d'Etape « Auberge de la Cure »	Maljasset 04530 Saint Paul/Ubaye	18/05/18
M. MEISSIREL Alain	Gîte d'Etape « Auberge du Lauzanier »	Le Village 04530 Larche Val d'Oronaye	18/05/18
M. DUBROMER	Gîte	La Grande Serenne 04530 Saint-Paul/Ubaye	12/06/18
MME. GOGGIA Myriam	Gîte Rural « Relais du Bécassier »	Hameau de Rouaine 04240 Rouaine	16/11/18
M. MERLIN Jacques	Meublé 2 étoiles « chez les Marmottes »	4 lot des Pins 04170 Saint-Julien	8/04/2019

Aucun un nouvel hébergement n'a rejoint la démarche proposée par notre réseau associatif en 2021.

7 hébergeurs nous ont contacté pour obtenir le label « hébergement pêche ». Nous les avons rencontrés pour présenter la démarche. Ceux qui confirmeront leur volonté de s'engager pourront obtenir le label en 2022.

JONKER Nina	Camping Chasteuil-Provence	Route des Gorges 04120 Castellane
LATIL Patricia	Gîte Le Moulin de Méailles	Lieu-dit Maouna 04240 MEAILLES
M.VANCHE Thierry	Gîte d'Etape « La roue libre »	Le Village 04530 Saint Paul sur Ubaye
PLAZANET Charlotte	Gîte « Les Tilleuls »	Le village 04250 Clamensane
LEPLEUX Monique	Gîtes ruraux La bastide des Moines	Le Mousteiret 04120 Peyroules
GIRARD Alain	La bastide des près	04300 LIMANS
BOSQ Catherine	« La Gayesse »	Les Laphonds 04340 la Bréole

Les hébergements labellisés bénéficient d'une large promotion par le biais de notre réseau de communication, facebook, site internet, lettre de l'association régionale etc...

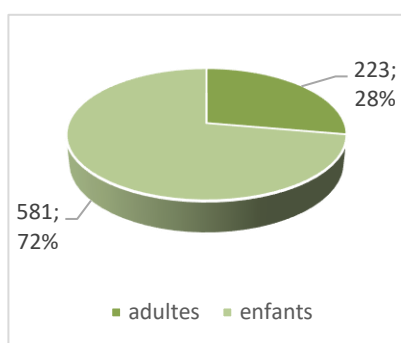
En début d'année un courrier de suivi accompagné de quelques guides est envoyé à chaque hébergement.

Animations et Manifestations

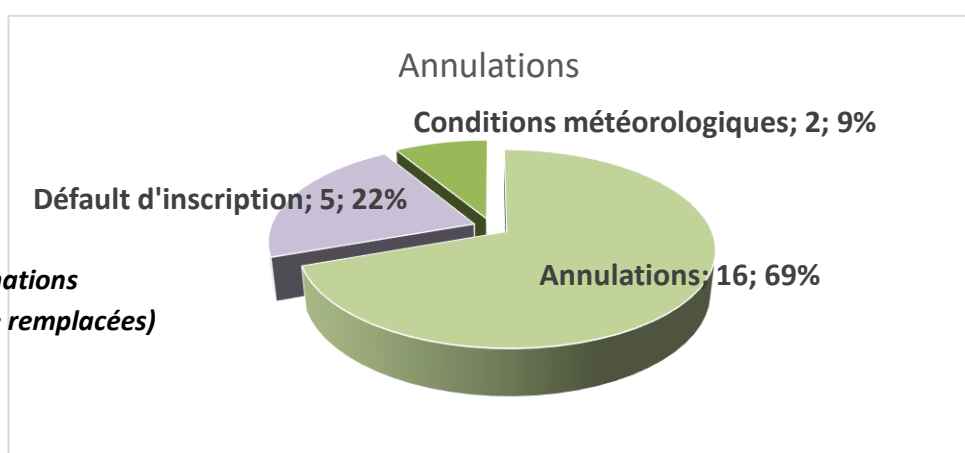
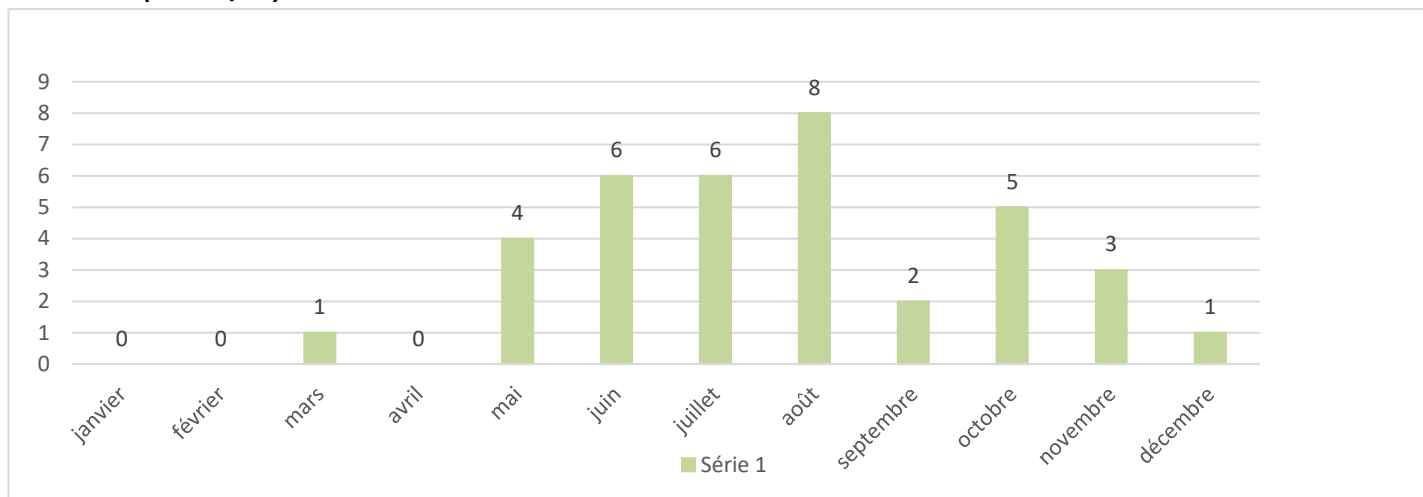
L'année 2021 a de nouveau été affectée par une période de confinement pour des raisons sanitaires liées à la maladie du COVID19.

Nous avons tout de même mis en place 36 journées d'animation.

36 journées animation
804 participants



✓ **Au fil des mois
(9 mois/12)**



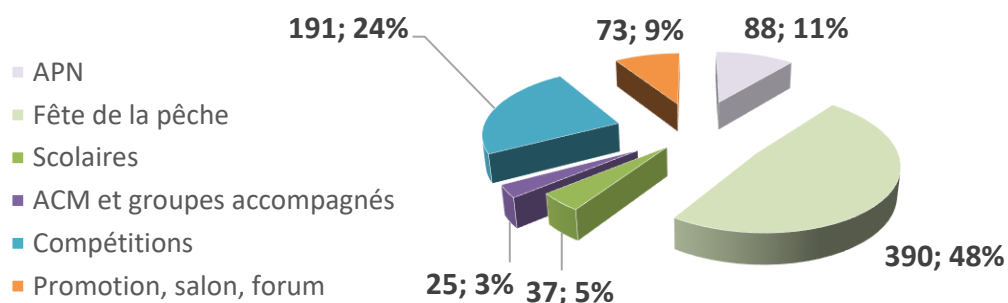
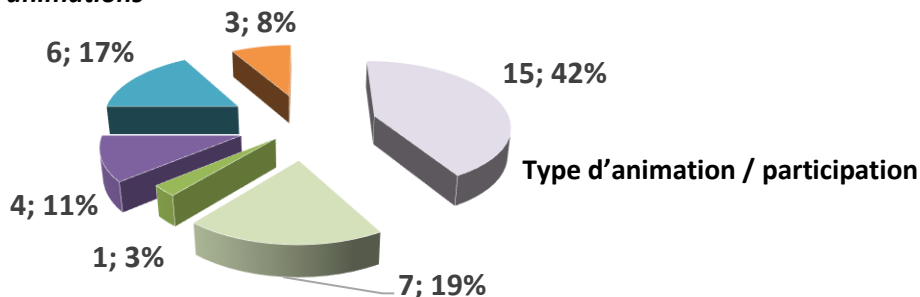
✓ **Annulations : 23 animations
(Certaines ont pu être remplacées)**

✓ **Les Moyens Humains... Une belle représentation de la dynamique de notre réseau associatif**

Agent de développement, animateur	1	35 journées animation
Agent de développement, chargé de communication	1	13 journées animation
Stagiaires fédération départementale de pêche	2	2 journées animation
Agent Pisciculteur	1	1 journée animation
Délégué général	1	1 journée animation
Bénévoles d'AAPPMA	32	81 journées animation

✓ **Type d'animation / journées animations**

- APN
- Fête de la pêche
- Scolaires
- ACM et groupes accompagnés
- Compétitions
- Promotion, salon, forum



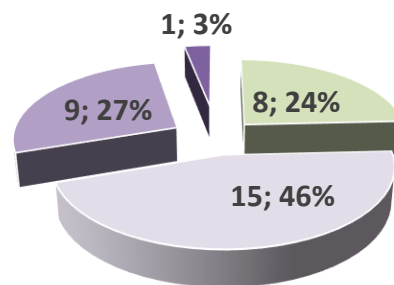
✓ Territoires et milieux...

Nos 11 AAPPMA locales



Milieux aquatiques

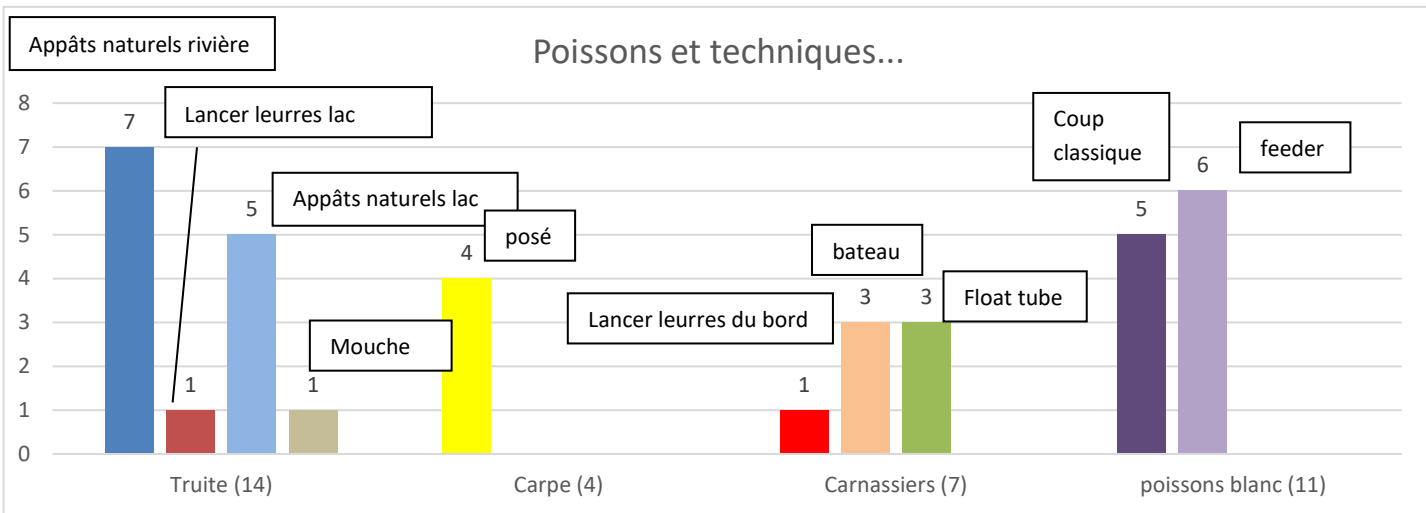
- Torrent
- Lac de plaine
- Grand lac de barrage
- Lac d'altitude



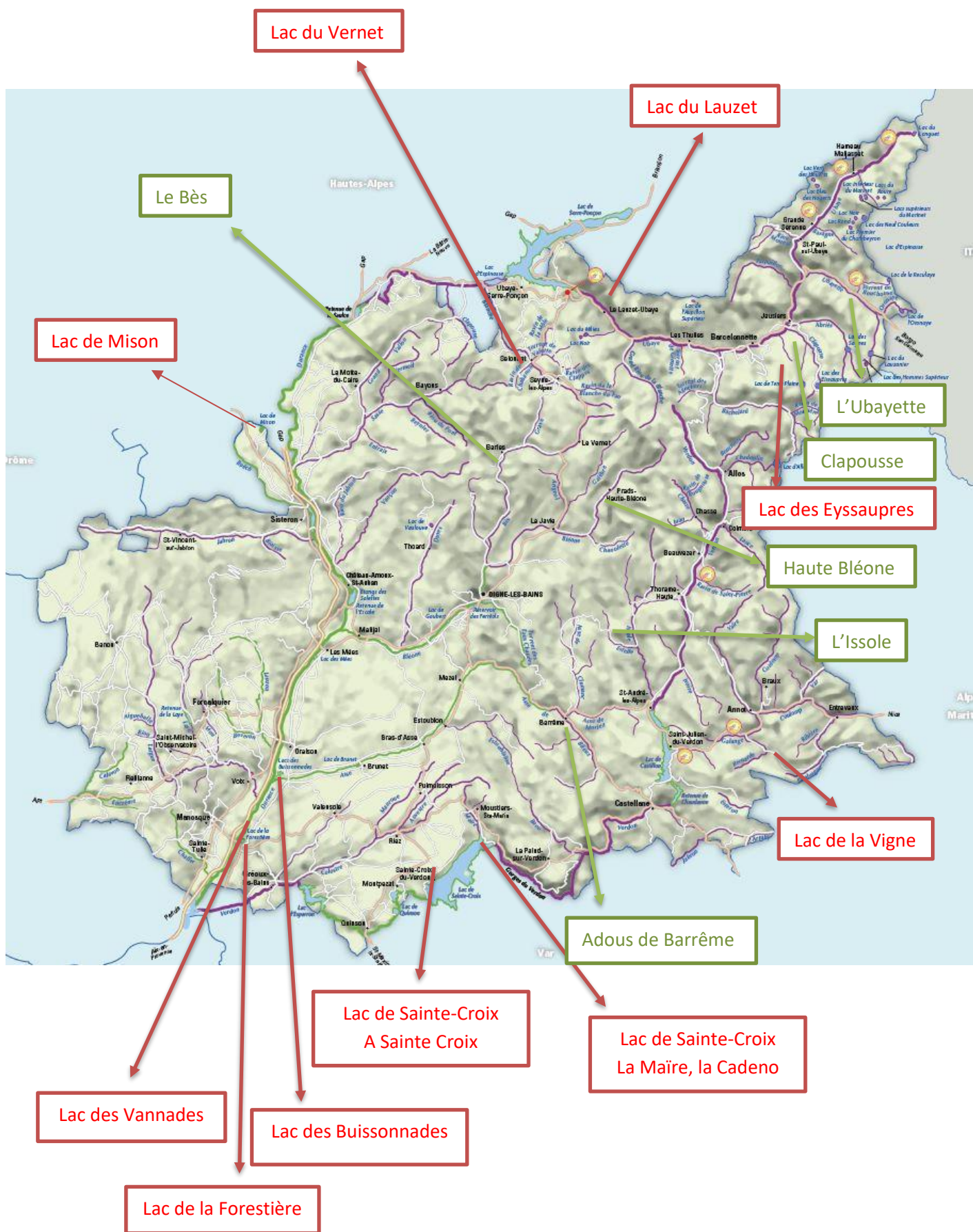
24% des animations en rivière (8)

76% des animations en lac (25)

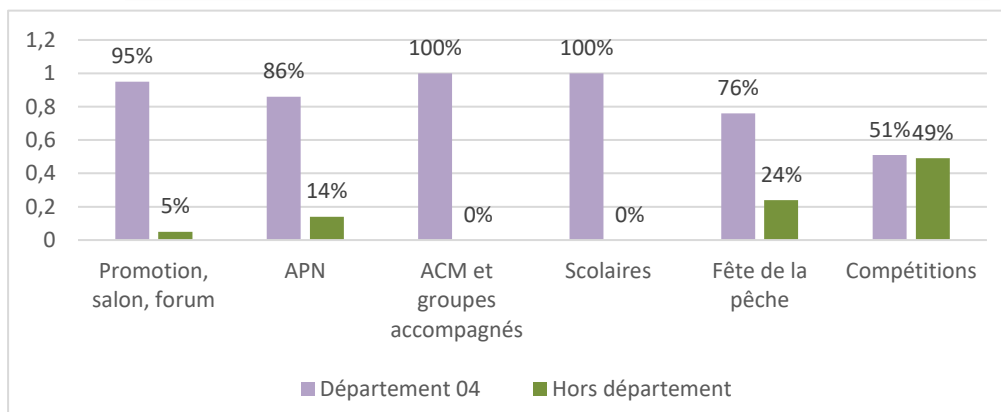
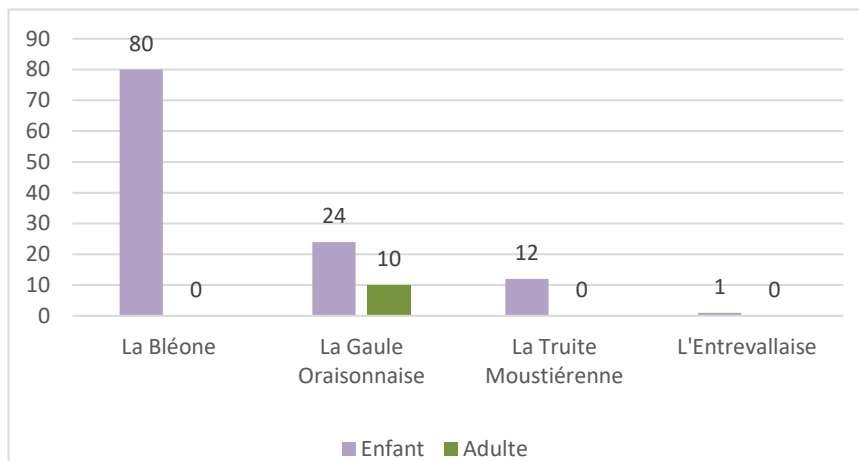
✓ Thématiques et poissons recherchés...



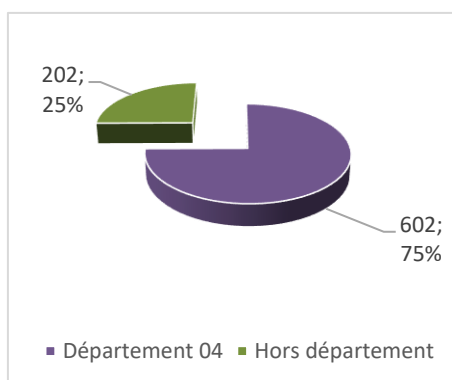
✓ Sites de pêche



✓ **Les Pass Pêche**



✓ **Répartition des pêcheurs, département / Hors département**



Pêches spécialisées

La commission des pêches spécialisées a fusionné avec la commission communication et développement du loisir pêche en 2021.

La commission est attentive aux événements organisés par les clubs de pêche sportive dans le département des Alpes de Haute-Provence. Nous accompagnons les événements à la demande de nos AAPPMA lorsqu'elles s'engagent dans une organisation de compétition.

2 demandes de soutien ont été traitées en 2021 :

- ✓ L'open carnassiers du verdon / 25 et 26 septembre 2021 / AAPPMA la truite Moustiérienne
- ✓ Le Master Feeder du Verdon / 9 et 10 octobre 2021 / AAPPMA la truite Moustiérienne

Résultats 2021 :**75 participants + 9 organisateurs et arbitres**

36 équipages bateau

Poissons comptabilisés :

3 brochets

3 sandres

51 perches

Total : 57 poissons

Pgp : Brochet 76 cm

8 équipages float tube

Poissons comptabilisés :

9 perches

Pgp : Perche 31 cm

OPEN CARNASSIERS DU VERDON
 Samedi 25 - Dimanche 26
 Septembre 2021
 Village de Ste Croix

40€
le week-end

LAC DE SAINTE CROIX
 PÊCHE AUX LEURES UNIQUEMENT

1er Prix
 3 Cannes spinning DAIWA
 STEEZ AGS light

Règlement et inscription :
 Date limite d'inscription 18 septembre 2021
 06 78 88 63 25 - 06 51 86 42 59

Envoyez la fiche d'inscription et le règlement à l'adresse suivante:
 Club Gentleman Fisher - 378 Chemin des Maures - 63440 CALLIAN

DECATHLON

Résultats 2021 :**54 participants + 7 organisateurs et arbitres****27 équipes**

1er Master du Verdon
 Samedi 9 & dimanche 10 octobre 2021

2 manches en américaine au
FEEDER

Inscriptions :
 • 100 euros par équipes (repas du samedi soir compris)
 • pas de limitations d'amorce et d'esches

Programme à venir !

Compétition organisée par les AAPPMA "La Truite Moustiérienne"
 et "La Truite Varoise du Verdon", et les Fédérations
 de Pêche des Alpes de Haute Provence et du Var.

Contact : Vincent Guirandy
 Téléphone : 06 82 03 69 53
 Messenger : Vince Garbolino

PÊCHE GUSTASINO PÊCHE

Ces 2 organisations ont été de belles réussites et contribuent fortement à la promotion de notre territoire !